



UN AVENIR POUR LES JEUNES

LE LIEN



Maison de la Laïcité
de Frameries

35

COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENT	DIDIER DONFUT
VICE-PRÉSIDENT	RAOUL PIÉRARD
SECRÉTAIRE	JEAN-JACQUES DIEU
SECRÉTAIRE ADJOINTE	JACQUELINE LOISEAU
TRÉSORIER	CARLES SPITAEELS
TRÉSORIÈRE ADJOINTE	DANIÈLE GOSSELET
CONSEILLERS	KATTY PIRMEZ
	GUY MORDANT
	JEAN-CLAUDE DESCAMPS
	FRANÇOISE BESANGER
PRÉSIDENTS D'HONNEUR	VINCENT URBAIN
	MAX GRÉGOIRE
	DANIEL SCLAVON

ÉDITEUR RESPONSABLE : Didier **Donfut**

RÉDACTEUR EN CHEF : Daniel **Sclavon**

GRAPHISME : Dropix Studio (dropixstudio@gmail.com)

Les articles signés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

Les jeunes prennent les choses en main, ils veulent choisir leur futur.

C'est toujours une grande victoire de voir cette prise de conscience d'une jeunesse, qui marque ses choix, qui recadre le débat démocratique. Et ils ont raison, le futur sera différent, la société va continuer à évoluer.

L'évolution de la technologie, de la population mondiale mais aussi notamment la raréfaction de certaines matières et le changement climatique seront des facteurs clés de ce changement de la société et des rapports humains.

Cette thématique est très large à développer durant ce second trimestre pour notre maison de la laïcité et nous avons ainsi ciblé quatre sujets qui seront développés lors de nos prochaines activités :

■ Le Manifeste pour un Pacte social et écologique proposé par Jean-Pascal Labille et Edouard Delruelle ;

■ « L'Homme amélioré » développé par Charles Susanne ;

■ « Saints guérisseurs ou guérisseurs sanctifiés ? » par Michel Host

■ Ainsi que le regard de Yves Smeets quant à l'évolution de notre système de santé.

Cette volonté des jeunes de construire un futur plus raisonné est très intéressante pour la laïcité et la démocratie en général car elle pose la question du périmètre de réflexion et de décision pour infléchir l'évolution sociétale.

Manifestement, le repli sur soi, le discours populiste, les « il n'y qu'à » ne permettront pas de

LE MOT DU

prendre la dimension du débat et de dessiner les contours des solutions à proposer pour que cela soit applicable de manière globale.

Quand nous voyons notre jeune amie suédoise Greta Thunberg parcourir l'Europe pour mobiliser les jeunes sur le débat climatique, il est certain que les gouvernements des Etats, le monde politique en général sortent de la pratique des réponses et prises de décision pour satisfaire la presse du lendemain et quittent ainsi le champ du populisme qui nous empêche de regarder l'horizon et le chemin du raisonnable et du responsable.

Se pose aussi une nouvelle fois la question de l'éducation, du savoir et de sa transmission, de l'objectivité du débat, du libre examen et de la liberté d'expression car débat, il va y avoir et il va être long.

Derrière ces jeunes, beaucoup d'autres aujourd'hui doivent se mobiliser : le monde de l'éducation, la communauté scientifique, les acteurs de l'associatif.

Le monde politique démocratique suivra mais quand il aura vaincu sa peur du populisme et du discours de l'extrême droite, quand il aura compris qu'il ne doit pas donner de solution pour le lendemain mais, au contraire, permettre aux citoyens de s'inscrire dans le débat et la réflexion responsables qui préparent le meilleur avenir pour les jeunes générations.

Bienvenue dans un futur proche !

Vive les jeunes et merci à eux !

**DIDIER DONFUT,
PRÉSIDENT.**

PRÉSIDENT

SOMMAIRE

INTRODUCTION	8
ÉTAT DE SANTÉ FINANCIÈRE DE LA BELGIQUE	9
À CONSULTER	11
RAPPORT SUR L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON	11
À MÉDITER	12
À LIRE	13
L'HOMME AMÉLIORÉ. VOUS AVEZ DIT HUMAIN ?	13
ENVIRONNEMENT EN DANGER, DROITS BAFOUÉS	22
[LA] CLAQUE CLIMATIQUE	26
LE DEVENIR SCHIZOPHRÈNE DU PROGRÈS	30
MANIFESTE POUR UN NOUVEAU PACTE SOCIAL & ÉCOLOGIQUE	32
NOTRE SANTÉ, OTAGE DES LOBBYS PHARMACEUTIQUES	36
UNE PETITE HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT	40
VERS UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE	48
CLIMAT : LES JEUNES PEUVENT-ILS CHANGER LE MONDE ?	52
LES DÉFIS POUR NOS SOINS DE SANTÉ DANS LES PROCHAINES ANNÉES	56
PROGRAMME D'ACTIVITÉ	60



CHÈRES AMIES, CHERS AMIS,

SI VOUS PARTAGEZ NOS CONVICTIONS LAÏQUES ET SI VOUS SOUHAITEZ SOUTENIR NOTRE ACTION,
N'OUBLIEZ PAS DE RENOUELER VOTRE **COTISATION PERSONNELLE 2019** EN VERSANT
LE MONTANT DE 10€ AU COMPTE BE23 0682 2267 9691 DE LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE FRAMERIES
AVEC EN COMMUNICATION : COT 19 - NOM, PRÉNOM, ADRESSE.

MERCI !

INTRODUCTION

ÉTAT DE SANTÉ FINANCIÈRE DE LA BELGIQUE

AVANT D'ABORDER LE VASTE DÉBAT SUR LE PACTE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL, POSONS UN CONSTAT SUR L'ÉTAT DE SANTÉ FINANCIÈRE DE LA BELGIQUE OU PLUTÔT DES BELGES.

Selon une enquête récente de la banque helvète, le Crédit Suisse, le Belge se classe, avec un patrimoine global de quelque 240.000 euros, à la septième place des nationalités les plus riches au monde, devant des pays comme la France ou le Royaume-Uni.

Par ailleurs, la Belgique se hisse à la 14ème place parmi les pays comptant le plus de millionnaires sur leur sol et occupe, en termes de PIB (Produit Intérieur Brut), le 25ème rang sur près de 200 pays indépendants.

Dans ce pays riche, qui, selon les chiffres de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), en-



registrait, en 2015, 140 milliards d'euros de recettes fiscales, tout citoyen est en droit de pouvoir subvenir à ses besoins fondamentaux (se nourrir, se vêtir, se loger, se soigner, recevoir une éducation de qualité,...), en un mot, de vivre dignement.

C'est là le rôle des pouvoirs publics.

Or, il saute aux yeux que c'est loin d'être le cas !

En dépit de toutes ces richesses accumulées et des moyens financiers disponibles, nombreux sont ceux qui vivent sous ou proche du seuil de pauvreté.

DANIEL SCLAVON, RÉDACTEUR DU LIEN

Selon les dernières statistiques par Statbel, l'offic'est-à-dire ayant un revenu mensuel net inférieur à 1.139 euros.

Sans surprise, cette pauvreté monétaire touche principalement les personnes sans emploi et peu ou pas diplômées, les membres des familles monoparentales, les personnes âgées dont la pension est inférieure à 1.000 euros ainsi que de nombreux enfants, la Belgique affichant un des taux de pauvreté infantile les plus élevés d'Europe (quatre enfants sur dix à Bruxelles et un sur quatre en Wallonie grandissent dans la pauvreté).

Alors, les pouvoirs publics sont-ils réellement incapables de procurer à chacun d'entre nous de quoi vivre dignement ?

Ne faudra-il, à l'avenir, compter que sur la solidarité et la générosité des associations et des citoyens pour pallier aux carences des

pouvoirs publics ?

Cette situation est-elle tolérable ? Ne doit-on pas envisager une nouvelle répartition des richesses ?

En effet, le pauvre n'est pas forcément responsable de sa situation financière : la perte d'un emploi, l'accident, la maladie, les aléas de la vie peuvent, à tout moment, nous faire basculer dans la misère car n'oublions jamais que nous sommes tous des « pauvres potentiels ».



NO COMMENT ...

À CONSULTER

RAPPORT SUR L'ÉTAT
DE L'ENVIRONNEMENT
WALLON 2017

SPW | Éditions

POUR SE FAIRE UNE IDÉE AUSSI PRÉCISE QUE POSSIBLE DE LA SITUATION ENVIRONNEMENTALE DE LA WALLONIE, IL EST INTÉRESSANT DE CONSULTER LE « RAPPORT SUR L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON 2017 », SPW ÉDITIONS.

Ce rapport répond à un certain nombre d'interrogations telles que :

■ Quels sont les impacts de nos modes de production et de consommation sur l'environnement ?

■ Quel est l'état de l'air, de l'eau, des sols, de la forêt ou de la biodiversité en Wallonie ?

■ Comment évolue la situation et que fait-on pour l'améliorer ?

■ Quels sont les liens entre l'état de l'environnement et notre santé ?

■ , etc.

Des questions auxquelles ce rapport apporte des éléments de diagnostic au moyen de documents remarquables qui proposent une vision synthétique de l'état de l'environnement et des pressions qu'il subit.

Par ailleurs, cet outil de communication, destiné à la sensibilisation et à l'éducation à l'environnement, constitue une base de travail pour l'aide à la décision et à l'évaluation des politiques gouvernementales existantes ou à mettre en œuvre.

Un rapport que tout citoyen éclairé se doit de consulter attentivement pour pouvoir intervenir, de manière constructive, dans le débat environnemental qui agite, aujourd'hui, notre société.

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT WALLON

À MÉDITER



« L'Etat social favorise et augmente la liberté ».

- Jean Jaurès

L'HOMME AMÉLIORÉ. VOUS AVEZ DIT HUMAIN ?

Le concept médical thérapeutique s'est aujourd'hui largement élargi pour aboutir à un concept de bien-être, proche de la définition de la santé de l'OMS, à savoir : "état de complet bien-être mental, physique et social". De plus, les citoyens sont aujourd'hui habitués à prendre le contrôle de leur propre santé, et à faire des choix conscients pour garder une bonne santé et pour tenter de vivre plus longtemps en bonne santé.



**JULIAN HUXLEY, BIOLOGISTE BRITANNIQUE,
THÉORICIEN DE L'EUGÉNISME, PREMIER DIRECTEUR
DE L'UNESCO ET FONDATEUR DU WWF (1887-1975).**

Julian Huxley a proposé le terme transhumanisme dans un sens évolutionniste, à savoir se libérer des contraintes de notre

nature grâce à l'éducation et aux avancées culturelles, sociales, scientifiques et technologiques. Condorcet déjà dans son « Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain » proposait que l'être humain était perfectible et que son espérance de vie pouvait augmenter. c'est dans ce sens que je vous propose de parler de transhumanisme, améliorer nos conditions de vie par de nouvelles techniques médicales mais aussi en continuant à valoriser les améliorations socio-politiques.

Dans la galaxie transhumaniste, on mélange constamment sciences et fictions, des réalités actuelles et des mythes, des scénarios prometteurs et des fantasmes présentés comme réalisables. Je parlerais plutôt dans ce cas de posthumanisme où on envisage un monde futuriste, il s'agit d'une croyance ou de fantasmes en une humanité véritablement différente.

C'est une utopie de la sortie de soi de l'humain, de se débarrasser du corps considéré comme trop vulnérable. C'est aussi l'utopie de la mort de la mort.

Je crains que ces fantasmes dévalorisent souvent dans un large public les avancées réelles de techniques médicales pour un progrès de l'humanité dans le cadre de la santé.

Soyons clairs car, en termes de transhumanisme, on peut distin-

guer plusieurs courants tels

- les libertariens qui revendiquent un individualisme absolu et qui rejettent les limites posées par les Etats (Ray Kurzweil, Université de la Singularité);



**RAYMOND KURZWEIL, INGÉNIEUR, CHERCHEUR, ET
FUTUROLOGUE AMÉRICAIN (1948-)**

- les extropiens qui prônent une philosophie où la mort et les maladies ne doivent pas être acceptées comme une fatalité (Max More et Natasha Vita-More, cryogénisation);



MAX MORE, PHILOSOPHE ANGLAIS (1964-)
NATASHA VITA-MORE, « LA DIVA DU
TRANSHUMANISME » (1950-)

- les transhumanistes démocratiques qui estiment que le transhumanisme doit se coupler à une responsabilité sociétale, à des réflexions éthiques, et à une société de liberté individuelle ne nuisant pas à la cohésion sociale (Nick Boström)



NICK BOSTRÖM, PHILOSOPHE SUÉDOIS (1973-)

C'est dans cet esprit de transhumanisme démocratique que je continuerai cet article en refusant donc les fantasmes de certains et notamment le fantasme de la mort de la mort ! d'un robot plus intelligent que l'homme ! d'un uploading de notre esprit sur une machine !

En fait par quelques exemples je voudrais vous montrer que nous sommes déjà dans le transhumanisme.

ANALYSE DU GÉNOME HUMAIN

L'analyse du génome humain permet déjà une médecine prédictive plus précise. Cela a aussi permis le déchiffrement complet du génome humain et certaines applications de génie génétique. Le diagnostic génétique est devenu de plus en plus précis. La lutte

contre le vieillissement ressortira aussi de plus en plus de l'analyse génétique individuelle : par ex. des traitements ciblés de tumeurs cancéreuses peuvent être proposés après analyse de l'ADN de cellules cancéreuses.



PROJET GÉNOME HUMAIN (HGP)

I THÉRAPIE GÉNÉTIQUE

Elle permettrait par des recombinaisons génétiques, comme cela peut déjà se faire sur les animaux et les plantes, de lutter contre certaines maladies génétiques, comme la dystrophie

musculaire, les insuffisances immunologiques, ou aussi de stimuler les forces musculaires chez des personnes âgées, ou encore d'améliorer des performances de sportifs. Au moins 2000 essais cliniques sont actuellement expérimentés.

I THÉRAPIE CELLULAIRE

Dans cette thérapie des tissus sont créés, avec l'utilisation de cellules souches notamment, il s'agit donc d'une médecine régénérative, par le remplacement des tissus endommagés. Elle pourrait être utilisée pratiquement pour tous les types tissulaires – peau, cœur, foie, cerveau, muscle, sang, etc. – offrant donc de multiples promesses thérapeutiques.

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

Les prothèses myoélectriques redonnant une certaine autonomie à des tétraplégiques et même des neuro-prothèses chez des patients à lésion de la moelle épinière, des implants bioniques comme des implants cochléaires.

I ORGANES ARTIFICIELS

Des organes artificiels se multiplient, tels récemment que le cœur artificiel, mais aussi un pancréas artificiel.

I NANOTECHNOLOGIES

Dont des nanomachines, à savoir des moteurs moléculaires pour lesquels le prix Nobel de chimie a été attribué en 2016

(Jean Pierre Sauvage, Fr; Fraser Stoddart, UK et Bernard Feringa, NL).

Les exemples de l'utilisation de nanomatériaux (à l'échelle de 0,2 nm à 100nm) sont nombreux, notamment des nanotubes contenant des médicaments et identifiant par des protéines placées à leur surface les cellules notamment cancéreuses où le médicament doit être délivré.



I NEUROSCIENCES

La neuro-stimulation a de nombreuses applications médicales, telles que de faire bouger des prothèses de membres par la force de la pensée (ou les reliant au cerveau via un système robotique), que de supprimer les tremblements qui handicapent les malades de Parkinson par la pose d'une électrode dans le noyau sub-thalamique, que de traiter les dépressions liées à des crises obsessionnelles (TOC) par la pose d'électrodes dans des zones précises des lobes frontaux, que de soulager les douleurs des « membres fantômes » en plaçant une électrode sur la zone du cerveau concernée par le segment de membre amputé.

L'interface cerveau-machine consiste en une captation des ondes électriques émises par les neurones du cerveau, en leur amplification et en leur transmission

à un ordinateur externe.

I INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

Précisons d'abord que l'intelligence humaine est difficile à définir et que les psychologues doutent eux-mêmes de la possibilité de cette définition, définir l'IA est donc d'autant plus redoutable.

Grâce aux algorithmes et aux smartphones, le niveau des soins pourrait largement s'améliorer, même dans les pays sous-développés. Avec ces systèmes, les maladies pourront être diagnostiquées avant que les premiers symptômes ne soient présents.

I ETUDES DU VIEILLISSEMENT

Au niveau scientifique, de nom-

breuses avancées existent en termes notamment de recherches sur les télomères et les télomérases, d'immunothérapie, des gènes de longévité ont été mis en évidence, la biologie du vieillissement est donc en plein développement.

I EXOSQUELETES

Aujourd'hui, on tente d'améliorer ce corps par le développement d'un exosquelette.

Ces techniques permettent de découpler les capacités musculaires et de dépasser la force humaine.

Elles sont aujourd'hui essentiellement utilisées dans des activités militaires, mais elles commencent à être utilisées au niveau d'handicaps, le bénéfice serait évident : l'effort de la personne est capté par des détecteurs, un centre de calcul intégré au squelette pro-



gramme la réponse à donner, et la transmet aux muscles artificiels.

Nous sommes donc déjà dans le transhumanisme, mais est-ce une raison pour crier à l'apocalypse.

Le credo des transhumanistes est donc l'idée que nous pourrions avoir des vies bien meilleures par l'utilisation raisonnée et maîtrisée des technologies qui permettraient d'étendre nos capacités biologiques, notre santé et notre durée de vie et pour dépasser les aspects indésirables de la condition humaine.

La recherche, et le développement qui en découle, est internationale, et aucune nation ne peut la gérer ou la contrôler à titre individuel. Les révolutions technologiques du XXI^e siècle ne peuvent être évaluées qu'à un niveau international, dans une perspective globale. Il est insensé de prôner une politique nationale indépendamment d'un niveau international, alors que l'écologie, l'écono-

mie et la science sont devenues mondiales.

Nous devons évoluer et nous ne pouvons pas stopper le futur, réfléchissons à de nouvelles règles et à de nouvelles formes de pensée humaniste. Il ne s'agit donc plus de savoir si nous sommes pour ou contre les biotechnologies ou les technologies qualifiées de transhumanistes, la question est de savoir s'il y a des limites à fixer, et surtout qui les fixera.

Dans l'Antiquité la médecine était ignorante mais les hommes la sacralisaient. Au XIX^e et XX^e siècles, elle devient savante et on la respecte. Au XXI^e siècle elle devient scientifique, et certains semblent la suspecter. Pourquoi ? Parce qu'elle devient plus technique ? Plus informatisée ?





I EN GUISE DE CONCLUSION

1. PROGRÈS DE LA MÉDECINE.

La médecine du XXI^{ème} siècle repose sur les progrès récents et sur le développement informatique, biologique et génomique et robotique. La médecine est passée de l'artisanat à une version plus technique optimisant les diagnostics. La chirurgie est devenue moins invasive et se robotise. Le bloc opératoire deviendra un laboratoire de biologie doté d'outils de séquençage génétique, d'imagerie médicale, d'identification moléculaire, ... : la médecine deviendra donc plus multidisciplinaire, et le médecin devra s'habituer à déléguer des tâches à d'autres professionnels, des biologistes, des physiciens, des mathématiciens, des bioingénieurs

2. LES RELATIONS ACTUELLES DE LA SOCIÉTÉ À LA SCIENCE SONT PRESQUE SCHIZOPHRÈNES.

D'une part, la société n'a jamais été aussi imprégnée de sciences et de technologies, qui ont transformé la société, qui révolutionnent notre compréhension de la vie et de la vie humaine en particulier. D'autre part, la science est accusée des problèmes sociétaux, elle serait la cause de nos maux. Mais nouvelle schizophrénie, ces maux on demande aux sciences de les résoudre, les technologies seraient nocives mais devraient apporter les remèdes. Cette ambivalence se nourrit de craintes exacerbées et amplifiées par un culte de la précaution, et par un culte de la peur et du sensationnel cultivé par les médias.

3. HOMME-MACHINE.

Le corps devient extraordinairement malléable, il peut devenir artificiel, programmé génétiquement, contrôlé au niveau de la reproduction.

Le corps se rationalise par l'intervention des sciences et de ses applications. Le corps devient de plus en plus scientifique et technique, et provoque le fantasme d'un corps artificiel. Le corps devient de moins en moins secret et mystérieux, les mécanismes de la vie sont dévoilés, son programme génétique déchiffré, ses activités localisées au niveau du cerveau.

Les sciences et la médecine nous rendent-elles dépendants d'un modèle de bien-être ? Mais qui voudrait nier l'augmentation d'espérance de vie ? Mais qui voudrait refuser une vieillesse prolongée avec une qualité de vie améliorée ? Mais qui refuserait la possibilité de dompter ses

souffrances et ses maladies ? Mais qui ne voudrait pas « réparer » un corps handicapé ? Mais ne suis-je pas toujours moi-même si mon corps est artificialisé, voire robotisé ?

4. NOUS DEVONS DÉFINIR NOS VALEURS, ET LES LIMITES QUE NOUS VOULONS PLACER AUX TECHNO-SCIENCES.

Si nous voulons limiter les techno-sciences et les possibilités du transhumanisme, encore faut-il nous mettre d'accord sur les principes éthiques pour refuser d'appliquer des techniques médicales. La « nature » humaine n'étant plus sacrée ni absolue, la qualité de vie devient un concept important qui guide beaucoup de nos comportements. Le rapport bénéfice/risque doit donc être examiné au cas par cas. Il serait vain de nier les possibilités amélioratives qui à long terme seront utilisées. Nous y se-

rons confrontés que nous le voulions ou non. L'être humain voudra toujours améliorer ses conditions de vie, aussi au niveau physique et mental. Si nous acceptons les médicaments pour nous soigner et des prothèses pour nous réparer, ne pourrions-nous pas accepter d'améliorer nos conditions globales de santé ?

Dans nos sociétés, les individus veulent comprendre leur vie, ils refusent de subir sans comprendre, et d'être le jouet d'une vie subie. Soyons-en conscients, biotechnologie, nanotechnologie, neurosciences, génomique,... amèneront à des possibilités d'amélioration des conditions de santé, de réparations corporelles et donc de vie plus longue.

Au cœur des relations homme-machine, la réflexion nous ramène donc aux concepts « classiques » de la bioéthique, définition de l'humain, de la personne, de la dignité humaine, des

droits de l'homme.

5. LA TRADITION HUMANISTE EUROPÉENNE.

Mais, la tradition humaniste européenne, et en particulier latine, diffère de l'humanisme anglo-saxon par sa propension à ne pas intégrer les sciences et les technologies. Un fossé se creuse entre ces deux tendances humanistes, l'une restant fondamentalement philosophique l'autre étant plus matérialiste, l'une étant critique par rapport aux technologies l'autre étant plus associée aux avancées scientifiques. L'humanisme classique philosophique domine notre continent européen, mais face à l'évolution de nos sociétés est-il encore adapté à nos sociétés ? et encore suffisant ? et ne devient-il pas un moralisme ?

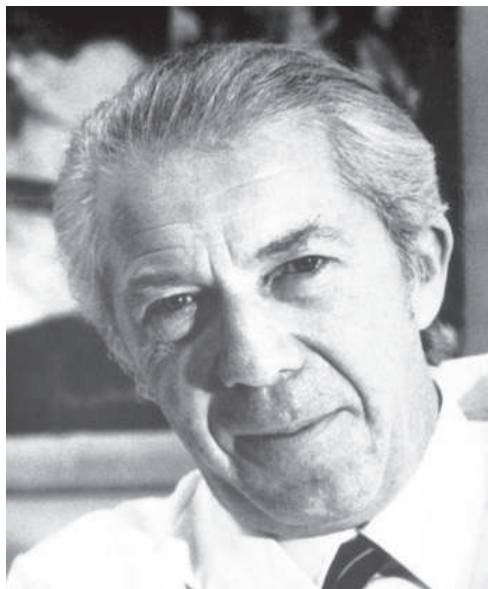
Un moralisme poussé à l'extrême par des ultra-conservateurs qui refusent aujourd'hui catégori-



quement toute modification de ce qui modifie notre vie et notre mort, procréation médicalement assistée, recherche sur embryons, diagnostic préimplantatoire, eugénisme librement consenti, choix libre de la fin de vie ...

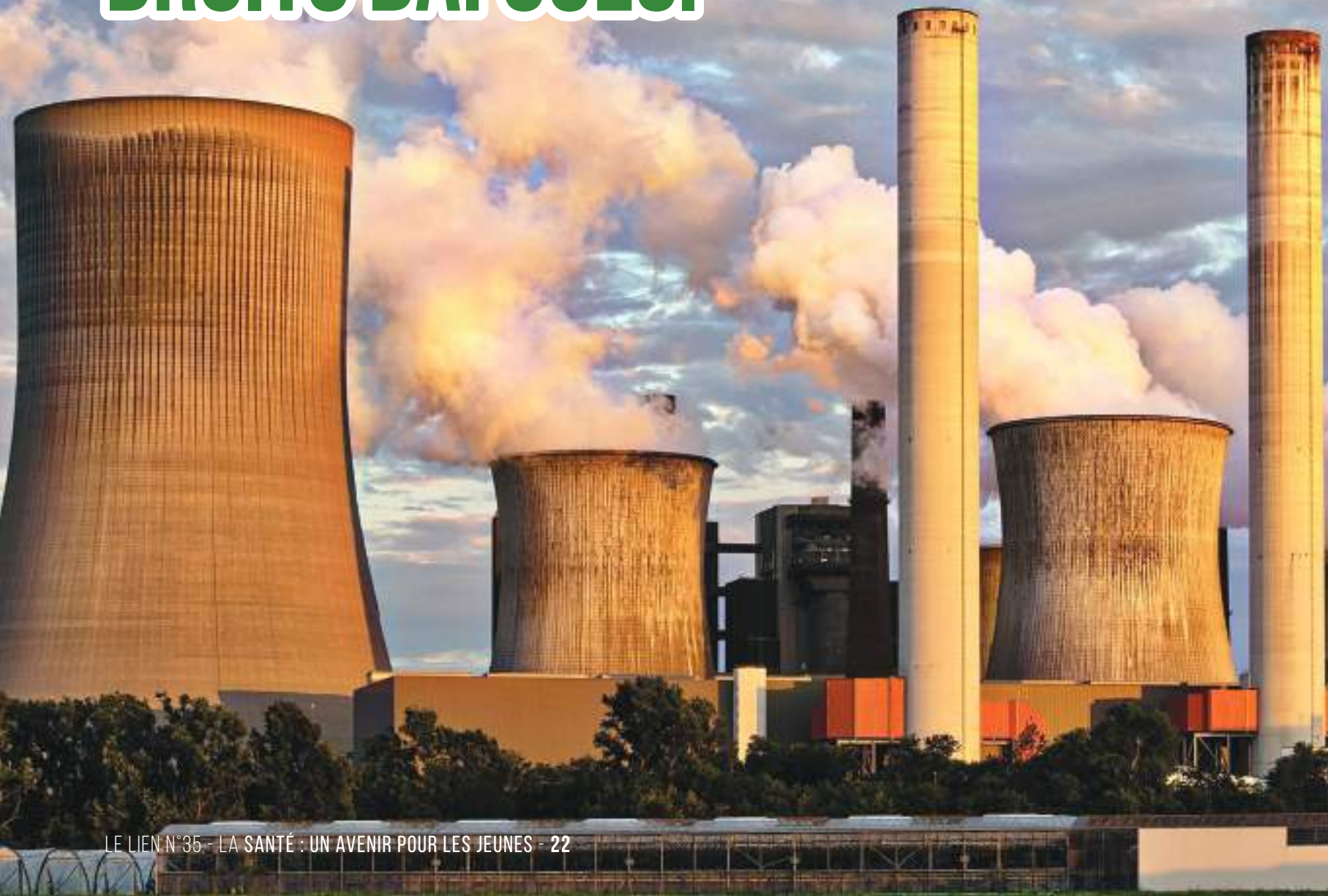
Nous devons toujours accepter d'adapter notre philosophie et nos règles morales à l'évolution scientifique et technologique de la société. Comme le disait Christian de Duve, si les sciences contredisent les textes, ce sont les textes qu'il faut modifier.

Nous devons nous situer dans un humanisme recherchant un équilibre avec la nature, une nouvelle harmonie donc entre nature et technologie; l'utilisation des sciences et des technologies, mais aussi l'éducation et la culture pour exprimer toutes les potentialités biologiques et cognitives des êtres humains. Nous devons donc développer un nouvel humanisme d'harmonie entre nature et technologie.



CHRISTIAN DE DUVE, DOCTEUR EN MÉDECINE ET BIOCHIMISTE BELGE, PRIX NOBEL DE PHYSIOLOGIE OU MÉDECINE EN 1974 (1917 – 2013).

ENVIRONNEMENT EN DANGER, DROITS BAFOUÉS.



UNE SÉRIE D'ARTICLES PARUS DANS LE MENSUEL DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE, ESPACE DE LIBERTÉS N° 469 DE MAI 2018. DROIT À UN NIVEAU DE VIE CONVENABLE, DROIT À LA SANTÉ, DROIT À L'ALIMENTATION, DROIT DES PEUPLES À DISPOSER DE LEURS RICHESSES NATURELLES... LE MAL FAIT À NOTRE PLANÈTE A DES RÉPERCUSSIONS DIRECTES SUR LES DROITS HUMAINS. ET SI ON ARRÊTAIT DE SCIER LA BRANCHE SUR LAQUELLE ON SE TROUVE ?

I 1. LA LOI DU MILIEU

pp 38-40 | **Achille Verne, journaliste.**

S'il est une loi constante en matière d'environnement, c'est que toute altération du milieu nuit aux droits fondamentaux.

Evident et pourtant difficile à faire admettre.

I 2. UN CONTRE-LA-MONTRE PLANÉTAIRE

pp 41-44 | **Achille Verne, journaliste.**

Le développement durable et son « triangle » ne suffisent plus. Il est plus que temps de donner la

primauté à l'environnement.

Et [surtout] de trouver des solutions novatrices.

I 3. ATMOSPHÈRE POUBELLE ET DROITS SOUILLÉS

pp 45 - 49 | **Sandra Evrard, rédactrice en chef.**

Parmi les gros enjeux environnementaux contemporains, celui du réchauffement climatique est l'un des plus épineux. Les répercussions sur les populations et leurs droits sont multiples, ainsi que sur la biodiversité et la viabilité de la planète.

Une interview de Jean-Pascal van Ypersele, climatologue, ancien vice-président du GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (organisme intergouvernemental, ouvert à tous les pays membres de l'ONU), professeur à l'UCL et coauteur avec Thierry Libaert et Philippe Lamotte du livre « Une vie au cœur des turbulences climatiques », Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2015.





4. LA CONTRADICTION DE LA POLITIQUE AGRICOLE

pp 50 - 54 | Sabine Schrader, journaliste.

L'Occident a une longue tradition de domination voire de domestication de la nature, fort éloignée de la sagesse teintée de respect de certaines cultures animistes.

Une approche qui s'est notamment traduite par le développement d'un modèle agricole qui, sous prétexte de nourrir une population en expansion, autorise toutes les dérives environnementales.

Au point de, paradoxalement, menacer la souveraineté alimentaire mondiale.

5. SORTIR DU NUCLÉAIRE : DÉFI ÉNERGÉTIQUE, ENJEU DÉMOCRATIQUE

pp 55 - 58 | Pierre Jassogne, journaliste.

Le 20 mars 2018, le gouvernement fédéral approuvait son pacte énergétique et avec lui la fin progressive du recours à l'énergie nucléaire pour 2015.

En attendant, il faudra compter avec des centrales vieillissantes. Et le citoyen se sent exclu des débats sur cet enjeu qui le concerne, malgré tout...

6. RESPIRER NUIT GRAVEMENT À LA SANTÉ

pp 59- 61 | Pierre Jassogne, journaliste.

Provoquant le décès de 10.000 Belges par an, la pollution de l'air est devenue un enjeu de société à part entière.

Le droit à respirer un air sain n'est pas encore assez respecté, malgré une mobilisation croissante des citoyens.

7. LE DROIT SAUVERA-T-IL L'ENVIRONNEMENT ?

pp 62 - 64 | **Laurent Neyret**,
professeur de droit à l'UVSQ,
Université de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le concept juridique d'écocide et la reconnaissance au niveau du droit international de la lutte contre les atteintes graves à l'environnement cheminent lentement au niveau des instances de pouvoir, notamment poussés par des juristes et des professeurs de droit.

8. GUERRIERS DE L'ÉCOLOGIE

pp 65 - 69 | **Françoise Raes**, journaliste.

Des écopunks en passant par les zadistes ou le Front de libération des animaux, le désir d'une

révolution verte qui bousculerait le monde capitaliste au profit de la planète a toujours nourri l'écologie politique classique.

Mais est-ce efficace ?





[[LA]] CLASSE CLIMATIQUE

CACHEZ-MOI CE CLIMAT QUI CLAQUE, QUI FAIT TIC-TAC, MAIS QUE L'ON SE TAGLE D'IGNORER. LES MARCHES POUR LE CLIMAT SONT-ELLES UTILES ET PEUVENT-ELLES VÉRITABLEMENT INTERPELLER LE POLITIQUE ? DÉCRYPTAGE PAR CATHY CLERBAUX, CHERCHEUSE EN SCIENCES DE L'ATMOSPHÈRE ET DU CLIMAT, DIRECTRICE DE RECHERCHE AU CNRS (PARIS), PROFESSEUR À L'ULB.



« Les marches dans l'absolu ça ne sert à rien... mais c'est quand même une tentative ultime pour tenter de faire bouger les choses ! Je trouve important que les gens se mobilisent et y croient. Cela

donne un message clair et le timing actuel est bon pour mettre la pression sur le politique, à quelques mois des élections. Il y a plusieurs facteurs qui peuvent entrer en ligne de compte pour

faire mouche. D'abord, le nombre de personnes qui participent à ces marches : 75000 en décembre dernier, c'est important. Mais aussi qui les organise. Les dernières marches portées par les jeunes me semblent pouvoir avoir plus d'impact que d'autres, car le fait qu'ils manquent l'école pour participer à ces manifestations démontre qu'ils accordent du crédit aux travaux des scientifiques et qu'ils sont préoccupés par leur avenir. Ma fille a participé pour la première fois à une manifestation dans ce cadre-là et elle est véritablement mobilisée face aux enjeux. L'inspiration provient certainement de Greta Thunberg, étudiante suédoise de 15 ans, de-

DANIEL SCLAVON, RÉDACTEUR DU LIEN

venue figure de proue de la mobilisation des jeunes pour le climat. Près de 35 000 jeunes un jeudi de janvier sous la pluie dans les rues de Bruxelles, c'est impressionnant. Il y a aussi des initiatives comme l'association Grands-parents pour le climat qui s'associent au mouvement et se soucient de l'avenir pour leurs petits enfants, ce qui renforce le message.

Mais le changement réclamé demande du courage politique, car c'est un investissement sur le long terme. Les jeunes ressentent

sûrement plus cette échéance puisque les prévisions actuelles portent à 20 ans et plus, et ils savent qu'ils seront alors adultes, et qu'ils auront eux-mêmes des enfants, donc cela leur parle. Le fait qu'ils soient tous connectés leur donne aussi une autre vision du monde. Ils sont peut-être plus solidaires. Ces manifestations, c'est également une porte d'entrée pour s'investir dans la société. Pour eux, ces marches, ce n'est pas de la politique, c'est un geste sociétal.





Je suis extrêmement optimiste par rapport aux jeunes, car leur façon de vivre est différente de celle des adultes. Lorsque j'avais 18 ans, nous voulions absolument passer notre permis au plus vite, même si nous n'avions pas de voiture. Aujourd'hui, cela ne les préoccupe plus vraiment, ils ont

d'autres voies d'émancipation par rapport à leurs parents. La voiture n'est plus synonyme de liberté et ce n'est plus un marqueur social. Leur cadre est différent et la problématique environnementale en fait partie. Ils sont plus conscients que nous!».

Article de Cathy Clerboux publié dans le mensuel du Centre d'Action Laïque, le CAL, n° 476 de février 2019, rubrique « Opinion », page 4.

LE DEVENIR SCHIZOPHRÈNE DU PROGRÈS



L'AUTOMATION DANS LE MONDE DU TRAVAIL, LE NUMÉRIQUE DANS L'ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN ET LES NANOTECHNOLOGIES DANS L'ORGANISME : CES PROGRÈS TECHNOLOGIQUES POURRAIENT LIBÉRER L'ÊTRE HUMAIN DE BIEN DES CONTRAINTES, FACILITER SA VIE ET LUI PERMETTRE AINSI PLUS D'ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF.

IL N'EN EST RIEN CAR LE DÉVELOPPEMENT DE CES TECHNOLOGIES RIME PLUTÔT AVEC AUGMENTATION DU CHÔMAGE, EXCLUSION SOCIALE, DÉTÉRIORATION DE L'ENVIRONNEMENT, NOUVELLES ALIÉNATIONS,... DU COUP, LES DÉFENSEURS DE L'HUMANISME, DE L'ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL, DE L'ÉMANCIPATION DEVIENNENT SOUDAIN TECHNOPHOBES, ALLANT JUSQU'À REMETTRE EN QUESTION LE PROJET DES LUMIÈRES. IL FAUT POURTANT RAISON GARDER.

La technologie est là et bien là, qui gagne chaque jour plus de terrain et change le rapport au monde, l'organisation sociale, le rapport à soi, la conception de l'humain.

On ne reviendra plus en arrière.

La nostalgie du bon vieux temps ne nous fera pas avancer, le retour à la nature est un non-sens pour l'humain, qui dépasse sans cesse la nature.

L'ère du progrès – au sens humaniste du terme – doit continuer

à penser de l'avant.

Il s'agit de décrypter l'emprise et les pièges de la technique pour mieux l'encadrer, tout en étant conscient qu'elle révolutionne nos cadres de référence, nos repères et nos paradigmes.

Il faut donc moins refuser la modernité que de la pousser plus loin encore, d'être avec Rimbaud « absolument moderne » et d'extraire « les horribles travailleurs » du joug de l'exploitation technique.

Synthèse de l'article de Mathieu Bietlot, paru dans Bruxelles Laïque Echos n°97.



MANIFESTE POUR UN NOUVEAU PACTE SOCIAL & ÉCOLOGIQUE

QUEL ÉTAT SOCIAL POUR LE XXIE SIÈCLE ?

Tout le monde a désormais conscience que nos sociétés sont plongées dans une crise systémique et croire que la solution viendra d'un "retour de la croissance" est une illusion.

Cette crise entraîne, en effet, des dérèglements non seulement économiques mais aussi :

- sociaux : explosion des inégalités ;
- politiques : montée des "populismes", ingouvernabilité croissante des démocraties ;
- géopolitiques : décomposition de l'Union européenne, crise migratoire, guerres ; environnements : épuisement des ressources, dérèglement climatique, dégradation des cadres de vie.

C'est dans ce contexte qu'on entend encore dire, partout en Europe et y compris en Belgique, que l'État Social n'est plus adapté aux enjeux du temps présent :

- pour les uns, qui se cachent à peine de vouloir s'en débarrasser, il serait trop coûteux et étoufferait l'activité économique et la compétitivité ;
- pour d'autres qui feignent de le défendre, il serait trop généreux envers les "étrangers" et les "profiteurs".



MANIFESTE POUR UN PACTE SOCIAL & ÉCOLOGIQUE

Quel État social pour le XXI^e siècle ?

L'ÉTAT SOCIAL
N'EST PAS LE PROBLÈME,
MAIS LA SOLUTION AUX DÉFIS
QUI SONT DEVANT NOUS.

Vous voulez vous engager, marquer votre
soutien, participer au débat ou simplement vous
tenir informé de nos idées et de nos actions ?

ADHÉRER AU MANIFESTE

1371 ont déjà signé



En réalité, l'Etat social n'est pas le problème, car le problème ce sont les défis qu'il doit relever, raison pour laquelle nous avons besoin d'un nouveau Pacte social mais aussi écologique pour le XXI^e siècle, comme nos sociétés ont eu besoin d'un Pacte social au sortir de la Deuxième Guerre mondiale pour se reconstruire après l'épreuve de la guerre et du fascisme.

Le choix auquel nous sommes confrontés n'est pas "politicien" ni même idéologique, c'est un choix de civilisation, entre une société qui reconnaît le droit de chacun à l'émancipation et qui garantit la cohésion sociale, ou des politiques sécuritaires et identitaires qui exacerbent les inégalités et ne protègent quelques-uns qu'en excluant tous les autres.

La question de l'État Social est l'enjeu central de ce choix de civilisation.

Et c'est à cette question que répond le « Manifeste pour un nouveau pacte social et écologique » que vous pouvez consulter à l'adresse suivante :

PACTESOCIALECOLOGIQUE.ORG



Edouard Delruelle, philosophe : « Nous ne croyons pas au Grand soir. Nous sommes dans une logique de compromis, de débat. Mais c'est urgent. On va vers

l'abîme » et **Jean-Pascal Labille**, secrétaire général de Solidaris : « Il y a urgence, le train est devenu fou, il est inarrêtable si on ne fait pas quelque chose, les peurs se

répandent, la colère avec elles » appellent tous deux à signer un Manifeste pour un « Pacte social et écologique ».



A close-up photograph of a person's hands. The person is holding a small, white, oval-shaped pill between their thumb and index finger. In their other hand, they are holding a clear glass filled with water. The person is wearing a blue and white striped shirt. The background is a plain, light-colored wall.

NOTRE SANTÉ, OTAGE DES LOBBYS PHARMACEUTIQUES

DANS LE N° 103 DE BRUXELLES LAÏQUE ECHOS, MICHEL ROLAND, MÉDECIN DE FAMILLE, PROFESSEUR HONORAIRE DE MÉDECINE GÉNÉRALE ET DE MÉDECINE SOCIALE À L'ULB ET EX-PRÉSIDENT DE MÉDECINS DU MONDE, TÉMOIGNE DE L'AMPLEUR DE L'INFLUENCE DES LOBBYS PHARMACEUTIQUES DANS NOTRE SOCIÉTÉ ET DE SES CONSÉQUENCES SUR LA PRATIQUE MÉDICALE.

Rappelons d'abord que le secteur du médicament est un des six blocs de construction que décrit l'Organisation mondiale de la Santé, l'OMS, pour atteindre un système de santé de qualité et assurer à la grande majorité de la population la disponibilité et l'accessibilité des médicaments.

Et dans ce domaine, le lobby pharmaceutique est omniprésent à travers des actions ciblées qui visent la population en général, les patients, les décideurs politiques, les responsables de l'assurance sociale et, bien évidemment, les médecins.

LA SANTÉ SOUS INFLUENCE

L'industrie pharmaceutique, car c'est bien d'une industrie qu'il s'agit, a comme politique de prescrire plus, le plus cher, le plus vite, le plus longtemps et le plus possible.

Sans nier les apports de cette industrie, qui ont permis l'énorme bond en avant qu'a connu la médecine pendant le 20ème siècle, il est, aujourd'hui, incontestable que la pharmacie est devenue une industrie commerciale comme les autres, dont l'objectif premier est, non pas de fournir un service de qualité, mais de maximiser le profit.

Parmi les nombreux exemples qui soutiennent cette thèse, citons l'enquête publiée en 2012 par deux professeurs réputés de médecine interne à l'hôpital Necker à Paris, qui se sont alarmés dans un livre intitulé « Le guide des quatre mille médicaments utiles, inutiles ou dangereux ».

Ils ont recensé dans ce brûlot 35% de médicaments inefficaces, 25% de médicaments mal tolérés et 5% de médicaments potentiellement dangereux !

Alors que 75% de ces médicaments étaient remboursés par la sécurité sociale et face aux 100.000 accidents dont un tiers nécessitaient une hospitalisation, ces deux scientifiques deman-

DANIEL SCLAVON, RÉDACTEUR DU LIEN

daient l'arrêt immédiat de la vente de 56 médicaments.



MALHONNÊTÉTÉ INTELLECTUELLE

Les firmes pharmaceutiques n'hésitent pas à profiler de nouvelles maladies à partir de la découverte d'un nouveau médicament, présentant des phénomènes normaux de l'existence comme des problèmes médicaux : c'est ainsi que la timidité devient phobie sociale avec prescription à la clé de médicaments idoines...

Ces mêmes firmes s'appuient aussi sur des études scientifiques

dont les résultats sont biaisés ou tronqués, afin de tromper le médecin sur l'impact réel du médicament prescrit.

Ainsi, déclare-t-on que tel type de médicament divise la mortalité en deux. Si 50.000 personnes souffrent de cette maladie, cela veut dire que 25.000 seront guéris... si seulement 2 personnes sont atteintes de ce mal, l'impact ne portera que sur une personne. Fameuse différence !

De plus, les conflits d'intérêts entre les auteurs d'articles scientifiques et les firmes pharmaceutiques sont monnaie courante.

Ainsi,

■ 60% des rédacteurs des grandes revues scientifiques ont des liens directs avec l'industrie pharmaceutique ;

■ 38% sont conseillés ou tout simplement employés par l'industrie ;

■ 6% sont actionnaires...



Dès lors, non contents de promouvoir leurs études, ils occultent délibérément les études négatives.

I LE DOPAGE DES PRIX

On entend souvent dire que le coût des médicaments est le reflet des coûts entraînés par la recherche.

Rien n'est plus faux.

En effet, si nous prenons l'exemple du Sofosbuvir, un médicament très efficace dans le traitement de l'hépatite C, il est vendu, sous forme de générique 200 euros, ce qui correspond au prix de production du médicament, mais 43.000 euros sous sa forme classique.

Cherchez l'erreur.

En conclusion, nous pouvons déplorer que toutes ces pratiques de marketing ont sur la santé mais aussi sur les finances publiques

des conséquences extrêmement dommageables et que, face à la puissance de l'industrie pharmaceutique, il est particulièrement difficile de lutter.





UNE PETITE HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT

L'histoire de l'environnement ou histoire environnementale ou encore l'écologie rétrospective est une discipline historiographique récente, apparue avec la montée des mouvements écologistes et des nouvelles préoccupations humaines de l'environnement.

Il s'agit d'une science qui étudie les interrelations et les interactions entre l'homme et son environnement à travers une panoplie de thématiques, allant de l'histoire des forêts à l'étude de l'environnement sonore et se caractérise par une approche très pluridisciplinaire et transversale.

Les origines de cette discipline ne font pas consensus chez les historiens eux-mêmes qui soit :

■ remontent jusqu'aux savants antiques tels que le médecin grec Hippocrate (- 460 à - 377 av. J.-C.), dont l'ouvrage le plus connu « Le Traité des airs, des eaux et des lieux », popularisé en France par

la traduction qu'en fit Émile Littré en 1840, étudie l'influence du climat, alors assimilé au régime des eaux et des vents, sur la physiologie, pratiquant déjà une sorte de recherche en histoire environnementale ;



■ considèrent que l'École des Annales, courant historique français fondé par Lucien Febvre (1878-1956) et Marc Bloch (1886-1944) à la fin des années 1920, qui met en avant une histoire globale, holiste, à la fois dans le temps (longue durée) et dans l'espace (prise en compte des faits de

société dans leur ensemble), caractérisé dès le début par une volonté de transdisciplinarité au sein des sciences sociales, a constitué l'influence majeure de l'apparition de l'histoire de l'environnement mondial ;



MARC BLOCH (1886-1944)
ET LUCIEN FEBVRE (1878-1956)

■ affirment que le livre de l'historien Samuel Hays, « Conservation and the Gospel of Efficiency : The Progressive Conservation Movement, 1890-1920 », publié en 1959, est l'acte de naissance de l'histoire environnement ;



SAMUEL PFRIMMER HAYS (1921-2017)

■ repèrent « Wilderness and the American Mind », publié en 1967 par Roderick Nash, premier auteur à utiliser l'expression « histoire de l'environnement » dans un article de la revue *Pacific Historical Review*, comme le texte fondateur de l'histoire de l'environnement.



RODERICK NASH (1939 -)

Précisons encore que le mot « environnement » dispose lui aussi d'une histoire, ce terme qui est notamment employé dans les travaux de l'historien français Jules Michelet, trouvant sa source dans l'ancien français avant de passer dans la langue anglaise vers 1825.



JULES MICHELET (1798 - 1874)

Eu égard à la complexité et la diversité des sujets d'étude de l'histoire environnementale, son approche s'appuie sur des disciplines aussi variées que la géographie, la sociologie, la démographie, l'éthologie, la biologie, la climatologie, la météorologie, la sismographie, la pédologie, la géologie ou les sciences vétérinaires, lesquelles sont susceptibles d'amener un lot important d'informations et de données qui permettent à l'historien environnementaliste une meilleure compréhension et une étude plus précise de son sujet.

L'importante richesse thématique de l'histoire environnementale couvre notamment :

■ l'évolution du climat et l'étude des changements climatiques qui représentent un des thèmes centraux de l'histoire de l'environnement, un courant his-

torigraphique mis en évidence, dans le monde scientifique francophone par Emmanuel Le Roy Lardurie ;

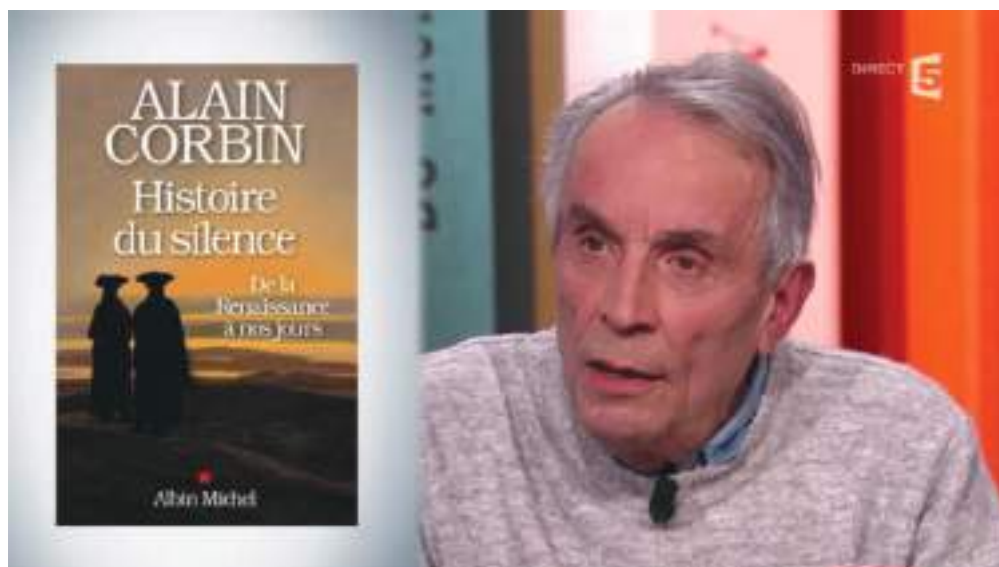


EMMANUEL LE ROY LARDURIE (1929 -)

■ l'histoire des catastrophes naturelles qui se consacre à l'étude des phénomènes climatiques tels que les éruptions volcaniques, les tremblements de terre et les tsunamis, les inondations ou encore les tempêtes ;

■ l'histoire des animaux dont une branche étudie la faune sauvage, en tant que nuisible pour l'homme mais également en tant que source d'alimentation et d'habillement et une autre branche s'attache à l'étude des animaux domestiques, essentiellement motivée par le fait que l'élevage soit une des activités principales des sociétés rurales peuplant l'histoire mondiale ;

■ l'histoire de l'air dont une des principales applications porte sur ce que les chercheurs, notamment Alain Corbin, ont appelé la «théorie des miasmes», selon laquelle le « mauvais air » répandrait les maladies, étudie les conséquences médicales (épidémies, ...) et urbanistiques de la pollution qui accompagne les brouillards, les dégagements de fumées industrielles,...



■ l'histoire de l'espace sonore qui se consacre à l'étude du bruit et des sons, notamment des nuisances sonores au travail ou dans la vie quotidienne ;

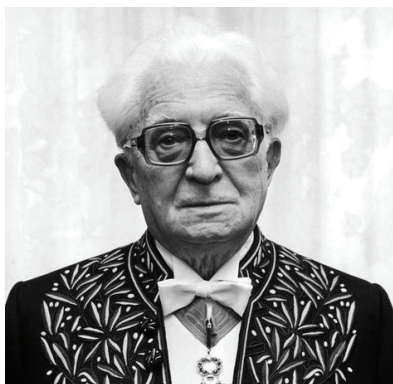
■ l'histoire du paysage qui étudie l'évolution urbanistique des villes, des voies de communication, notamment les canaux et les chaussées, mais s'attache

aussi au rôle de l'Église dans la construction de couvents, d'abbayes et d'églises ;

■ l'histoire de l'eau qui étudie l'évolution des cours d'eau et l'arrivée d'eau potable dans les zones habitées, notamment les diverses formes d'adduction d'eau - puits, fontaines, réseaux de distribution d'eau - et s'intéresse aux



problèmes de la pollution de l'eau et l'évacuation des eaux usées ; l'histoire de la mer est aussi étudiée par certains historiens et notamment Fernand Braudel



FERNAND BRAUDEL (1902 – 1985)

■ l'histoire de l'occupation du sol, qui étudie l'histoire des cultures, des polders, des terrains incultes et des espaces boisés, du sous-sol qui se consacre essentiellement à l'étude de l'exploitation des mines et des carrières, et des forêts qui se préoccupe notam-

ment des effets du déboisement industriel, de la question des maladies sylvoles et du développement d'éléments pathogènes causés par la hausse des températures.

L'étude de l'environnement s'est développée différemment selon les spécificités géographiques, ainsi :

■ en France, l'histoire environnementale, introduite par l'École des Annales dans le courant des années 1970, souhaitait faire une histoire globale incluant la géographie historique et les dimensions biologiques et matérielles de l'histoire humaine, un courant considéré par de nombreux historiens comme une mode et rejeté durant de nombreuses années en marge de l'historiographie française.



■ ce n'est, en effet, que depuis le début des années 2000, que l'histoire environnementale s'est imposée comme un élément central de l'historiographie française, la France apparaissant alors comme l'un des pays les plus actifs au sein de ce type d'histoire.

■ aux États-Unis, l'histoire environnementale connaît ses premiers balbutiements dans les années 1960, sous l'influence des mouvements politiques militants, de la New Left History et surtout de l'œuvre de la biologiste Rachel

Carson, qui dénonce dans « Silent Spring » l'utilisation des pesticides, ses travaux débouchant sur la création de l'Environmental Protection Agency et la mise en place d'une nouvelle politique nationale en la matière.



RACHEL LOUISE CARSON (1907 - 1964)

Les enjeux écologiques vont alors triompher lorsque 20 millions de personnes manifestent le 22 avril 1970, lors du premier Earth Day, sans pour autant que le courant scientifique, qui ne regroupe que 200 adhérents au sein de l'American Society for Environ-

mental History, créée en 1976, ne soit significatif, aucun poste universitaire n'étant encore créé si ce n'est sur quelques campus de la côte Ouest comme l'University of California.

Ce n'est que dans les années 1980 que le dynamisme des chercheurs permet de donner au courant une large visibilité à travers des travaux aujourd'hui considérés comme des classiques du genre.

Il faut cependant attendre 1990 pour que l'histoire environnementale soit enfin reconnue, les chercheurs se consacrant essentiellement à l'histoire du climat et l'histoire des interactions entre l'homme et son milieu.

■ ailleurs dans le monde, c'est surtout le monde anglophone et particulièrement les anciens dominions britanniques - Inde, Australie, Canada, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, ... -, qui sont

très actifs dans les domaines de recherches sur l'histoire du climat, l'histoire de l'occupation du sol, l'histoire du paysage et l'histoire des catastrophes naturelles.

Reste que si pour sauver la planète, la recherche scientifique et universitaire est importante et si les pouvoirs politiques ont un rôle primordial à jouer dans ce domaine, c'est l'éducation dès le plus jeune âge qui permettra que les adultes qui prendront les destinées de nos pays soient conscients de la situation, vivent, produisent et consomment différemment ; il faut que ceux qui entrent à l'école, aujourd'hui, soient sensibilisés à leur environnement et formés pour penser et agir ensemble afin de mettre en place les bonnes pratiques.

Pourtant, dans les programmes scolaires, on n'évoque peu l'éducation au développement durable et les enfants n'ont guère,

ou alors trop rarement, l'occasion de se confronter à la nature, alors qu'ils devraient pouvoir explorer le monde naturel qui les entoure, jouer, sentir, toucher, regarder, écouter, s'imprégner de cet environnement...le plus tôt et le plus souvent possible.

C'est à cette problématique que répondent les pédagogies humanistes de Célestin Freinet, de l'école Steiner-Waldorf ou encore de Maria Montessori.

Des pédagogies actives et émancipatrices, ancrées sur la vie et l'environnement culturel et social, qui restent, aujourd'hui, confinées dans quelques écoles de villages, dans la campagne reculée ou encore dans des écoles privées.

Or, si l'on veut que l'éducation pèse sur l'avenir de la planète et de l'humanité, elle doit apporter à tous les enfants les moyens et les outils de lire et de comprendre le

monde.

Et si dans toutes les écoles, il en était ainsi, dans 20 ans, les enfants...

... dans les quartiers, les villes, les villages auraient les capacités de participer à la gestion de la cité et de prendre les bonnes décisions pour la survie de l'humanité et de la planète ;

...au sein des institutions publiques, représenteraient les citoyens et les citoyennes avec la conscience du bien commun que représentent l'humanité et la planète.

On peut toujours rêver...



CÉLESTIN FREINET (1896 – 1966)



MARIA MONTESSORI (1870 – 1952)

VERS UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Si le XXe siècle a donné un new deal social significatif pour l'ensemble des travailleurs - un État social -, il n'est pas interdit de penser à l'émergence au XXIe siècle d'une nouvelle utopie, une sorte de New Deal écologique, d'une entente générale entre les États, cette fois-ci à l'échelle mondiale, visant un développement durable pour la planète et pour l'ensemble de ses composantes.

Évidemment, cela suppose de bousculer fortement les pouvoirs établis. Parce que la plupart des entreprises s'en tiennent toujours aux plus bas salaires et aux régions les plus pourvues.

Parce que les pouvoirs publics aujourd'hui, sous la pression de puissants lobbies privés, s'en-

gagent très peu dans le repartage des richesses et des revenus perpétuant ainsi les inégalités sociales et spatiales.



Sans compter la force des multinationales qui veulent à tout prix maintenir le même modèle productiviste à l'échelle de la planète.

Il y a donc des blocages majeurs.

[Toutefois], quelques organisations internationales, dont les Rencontres du Mont-Blanc, un forum international de dirigeants de l'European Social Survey (ESS), ont soulevé l'hypothèse que [l'on] puisse converger autour de contributions qui s'adressent directement aux pouvoirs publics nationaux et aux institutions internationales sur la base d'une plateforme politique commune composée de cinq grands chantiers et d'une vingtaine de propositions dont voici l'essentiel :

1^E GRAND CHANTIER : DÉMOCRATISER L'ÉCONOMIE ET FAVORISER SA TERRITORIALISATION

1 Nous voulons favoriser par tous les moyens le développement d'un vaste secteur non capitaliste d'entreprises collectives fonctionnant de façon démocratique autour des enjeux de la crise globale que nous traversons.

2 Nous comptons poursuivre avec d'autres le travail de recherche permettant de mettre en place de nouveaux indicateurs de richesse.

3 Nous misons sur le développement d'emplois de qualité dans le cadre d'une économie misant sur le bien vivre dans un monde équitable.

4 Nous soutenons fortement la prise ou la reprise de contrôle

des biens communs (eau, terre, ressources naturelles...) par les communautés et les États à partir, plus particulièrement, du développement de coopératives, de mutuelles et d'associations.

5 Nous invitons les pouvoirs publics à soutenir avec plus de force la « biodiversité » de l'économie, l'entrepreneuriat collectif et le développement durable et solidaire des territoires par des politiques et des législations qui leur sont favorables.

6 Nous visons à développer une finance propre à l'ESS ou favorable à celle-ci pour soutenir le développement de nouvelles entreprises collectives (fonds de travailleurs, programmes publics et internationaux d'accompagnement des entreprises collectives en démarrage...) et nous partageons avec d'autres le principe d'une régulation forte de la finance.

2^E GRAND CHANTIER : AFFRONTER LA CRISE DE L'ÉNERGIE ET LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

7 Nous revendiquons que les États contraignent toutes les entreprises (publiques, marchandes, collectives) à rendre compte non seulement de leur création de richesses au plan économique mais aussi de leur utilité sociale et de leur empreinte écologique.

8 Nous sollicitons les États pour que soit mise en priorité, par une écofiscalité appropriée, la conversion écologique de leur économie (une économie verte) dans l'habitat (efficacité énergétique) et dans le transport (collectif et public) en collaboration avec les organisations et entreprises de l'ESS qui œuvrent dans ces domaines.

Ce texte est extrait de FAVREAU, L. (2013). « Vers un New Deal vert. Comment mettre en œuvre un nouveau scénario de développement durable ? La contribution des coopératives et de l'économie solidaire ».

9 Nous invitons les États à miser en priorité sur les énergies renouvelables (l'éolien, la biomasse, le solaire, le géothermique...) et le retrait, sinon le contrôle, de l'exploitation des énergies fossiles (gaz de schiste, pétrole...) en collaboration avec les organisations et entreprises de l'ESS qui œuvrent dans ces domaines.

10 Que le développement du mouvement de la consommation responsable et du commerce équitable soit systématiquement encouragé par les politiques publiques.



3^E GRAND CHANTIER : AGRICULTURE ÉCOLOGIQUEMENT INTENSIVE, FILIERES ÉQUITABLES EN ALIMENTATION ET AMÉNAGE- MENT INTÉGRÉ DES FORÊTS

11 Nous considérons que des politiques de soutien à une agriculture écologiquement intensive et à un aménagement intégré des forêts doivent s'arrimer aux organisations paysannes et aux coopératives agricoles et forestières qui innovent dans ces domaines (biomasse, reforestation...).

12 Nous misons sur des institutions internationales et des États qui appuient résolument le droit des peuples à la souveraineté alimentaire en sortant l'agriculture et la forêt des règles internationales du « tout au marché » dont elles sont prisonnières.

4^E GRAND CHANTIER : DE NOUVEAUX CHOIX SOCIAUX POUR L'ÉTAT.

13 Nous voulons travailler à renouer au Nord avec un Etat social lié à ses territoires (régions) et à ses communautés par une participation citoyenne organisée dans la délibération sur les choix des priorités locales et régionales (en matière de santé, d'éducation, d'habitat, de services sociaux...).

14 Nous voulons travailler à soutenir au Sud la refondation d'États sociaux, notamment par une collaboration avec les initiatives d'ESS qui contribuent à solidifier un développement endogène tout particulièrement en matière d'agriculture, d'épargne et de crédit, de santé et d'habitat.

15 Nous pensons que la vie associative productrice de lien

social est indispensable, notamment par la création de nouveaux services collectifs telles des coopératives sociales dans des secteurs comme la santé, l'éducation, l'habitat... Et que ceux-ci doivent émerger d'une cohabitation active des États avec les initiatives citoyennes.

5^E GRAND CHANTIER : AFFRONTER LA NOUVELLE PHASE DE LA MONDIALISATION.

16 Nous pensons nécessaire d'intensifier la solidarité internationale, tout particulièrement la solidarité Nord-Sud et Sud-Sud par le développement de nouveaux partenariats entre coopératives, mutuelles, fonds de travailleurs, associations, syndicats... Partenariats encouragés par les pouvoirs publics.

17 Nous misons sur le dévelop-

pement de stratégies de renforcement de pôles continentaux et internationaux d'ESS. C'est à ce niveau que se situe le Forum international des dirigeants de l'économie sociale dans son travail avec des organisations comme l'Alliance coopérative internationale (ACI) et l'Association internationale de la mutualité (AIM)...

POUR METTRE EN ŒUVRE CES CHANTIERS ET RÉALISER CES PRO- POSITIONS : FAIRE MOUVEMENT PAR UNE ACTION POLITIQUE FÉDÉRATIVE.

18 Nous croyons nécessaire, aujourd'hui davantage qu'hier, d'exercer une présence plus forte dans l'espace public et des prises de position sur des questions de société (ce document en témoigne tout comme les Rencontres du Mont-Blanc que nous organisons depuis 2004).

19 Nous voulons soutenir da-

vantage la dimension confédérative internationale des organisations de l'ESS pour lui assurer plus de poids politique (Alliance coopérative internationale et autres réseaux).

20 Nous exprimons notre volonté de faire mouvement dans la prochaine décennie avec d'autres organisations (syndicales, écologiques, paysannes...) en instaurant un débat permanent autour d'une plate-forme commune de propositions (sociales, économiques et écologiques) dans la mouvance de cette grande rencontre internationale qu'est RIO+20.



CLIMAT : LES JEUNES PEUVENT-ILS CHANGER LE MONDE ?

A close-up photograph of a young person with dark, curly hair, wearing a dark blue turtleneck, shouting into a white and yellow megaphone. The person's mouth is open, and their hand is gripping the handle of the megaphone. The background is blurred, showing other people and what appears to be a protest or demonstration setting.

Manifestations sans précédent. Ils sont de plus en plus nombreux à marcher dans les grandes villes belges.

Et à joindre le geste à la parole.

En Belgique, les gilets jaunes ont été remplacés sur les plateaux télé. Voici que des enfants, des adolescents, suivis de leurs parents, manifestent pour sauver la planète. Les gilets verts sont plus enthousiasmants. Pourquoi ?

Il y a bien sûr la cause. Ils ont déjà réussi un exploit : faire passer les climatosceptiques pour des vieux cons. Et ce n'est pas tout. Quand Bart De Wever, sur la même ligne que Donald Trump, affirme que la science solutionnera les problèmes, il va droit dans le mur. Le président de la N-VA oublie que les scientifiques admettent eux-

mêmes leurs propres limites. Le monde va trop vite, il produit trop, il consomme trop, la démographie est galopante. Ils ne peuvent pas tout.

Et puis, ces jeunes. Leur nombre assure la pérennité du combat. Ils sont sympas. Ils sont plus « chauds que le climat ». Sympathie, empathie, une communication sans artifice, simple et efficace. Car sincère. On leur cherche des poux ? Cela (dé)montre leur force. Ils entrent en religion ? Ils sont sectaires ? Quel drôle de secte sans gourou, sans rituel et sans cotisation. On dit que la plupart des étudiants ne peuvent avancer aucune proposition réellement applicable ? Par dizaines de milliers, ils implorent ceux qui ont raté le coche. Certains, qui prennent la mobilisation de haut, leur répondent avec mépris ou condescendance. Rarement avec conviction.

Il y a enfin cet enthousiasme non violent. Les étudiants sèchent

les cours. Jeudi, on chante, on scande, on crie. Ils ont compris que cette transgression pouvait être disruptive. Alors, ils tournent. A chacun son tour pour descendre dans la rue.

Les profs accompagnent. Ils sentent ces jeunes pousses qu'ils ont été en mai 68 ou qu'ils auraient aimé être. La ministre ferme doucement les yeux – on va s'arranger. Ils ont déjà gagné humainement de ces vertus inattendues.

Prendre sa liberté, gagner son libre examen, se battre pour des valeurs dont celle du partage de la terre qui appartient à tout le monde. Pacifiquement, sans haine, et sans concessions.

Quel bonheur !

Quelle jouissance que de voir une étudiante répondre du tac au tac (mais avec tact) à un journaliste sur un plateau télé. Celui-ci appelle le mouvement à « rester

réaliste » tant le défi est immense et la marche longue. La réplique fuse: « La réalité, c'est la situation climatique catastrophique actuelle. » Quarante ans de différence, une demi-seconde d'écart, un siècle de souffle nouveau. Car que n'avons-nous pas raté, nous les générations de plus de 30 hi-vers!

Les réactions politiques sont à la mesure. Il est présenté aux manifestants un « planning de réunions communes » des différents niveaux de pouvoir. Vieux réflexe politique: quand on n'a rien à dire, on parle agenda. Ou on dit « merci ». Que de mercis! Personne n'avait rien vu venir. Alors, merci pour la prise de conscience. Un



**LES JEUNES SONT « PLUS CHAUDS QUE LE CLIMAT: »
(BELGA PHOTO PAUL-HENRI VERLOOY.)**

parti met 30 propositions sur la table dans un communiqué long comme un fleuve asséché. Les 30 années précédentes au pouvoir n'ont donc rien arrangé. Et puis, il y a cette phrase de la ministre fédérale de l'Énergie, Marie-Christine Marghem (MR) à La Première: « Je dois me projeter dans un avenir que je n'ai pas connu ». Il est dommage que l'humour ne soit pas une énergie recyclable.

Les jeunes sont confrontés à la lasagne institutionnelle belge qui (re)(dé)montre l'inefficacité de notre pays à gérer les problèmes du climat.

Personne n'ose évoquer la refédéralisation (même partielle) de certaines compétences comme la mobilité et l'environnement. Pourtant, en coulisses, ils admettent que ce serait une solution. Pour pousser à l'audace, les jeunes devront encore marcher... beaucoup.

On dit aussi que les vertus de ces ados seraient détournées: ils

feraient les affaires d'Ecolo. Peut-être. Mais le mouvement amène aussi à rappeler les échecs des verts: une sortie sans préparation du nucléaire et le photovoltaïque qui a généré une surchauffe quasi ingérable du budget wallon (contrairement à Bruxelles).

Avant les élections, les propositions des partis seront lues avec les lunettes du développement durable.

Après les élections, les programmes des prochains gouvernements seront évalués avec la longue-vue du défi climatique. C'est déjà cela. In fine, ces jeunes seront-ils aptes à changer leur mode de vie? Car ils seront également confrontés à leurs propres engagements. A les écouter, ils n'auraient plus le choix. D'autres générations ne l'ont pas entendu de cette oreille.



Article d'Alain Raviart, publié sur le site de Paris-Match le 2 février 2019.



LES DÉFIS POUR NOS SOINS DE SANTÉ DANS LES PROCHAINES ANNÉES



Ce Gouvernement aura fait réaliser plus de 2,1 milliards d'économies dans les soins de santé au cours de la législature dont 130 millions d'économies directes sur le dos des patients. Seul gagnante dans cette politique : l'industrie pharmaceutique dont on ne compte plus les cadeaux reçus, alors même qu'aujourd'hui, plus de 400 médicaments sont indisponibles dans les pharmacies (4,5 % du total). La politique dans le secteur du médicament **aura coûté au total à la Secu 582 millions € de plus qu'annoncé dans le Pacte avec l'industrie Pharma!** Pour terminer la législature en beauté, la Ministre a augmenté le budget des médicaments de 8 % : soit **un « cadeau d'adieu » de quelque 335 millions € chaque année**, alors que le financement n'en est prévu que pour 2019 !

Dans le même temps, la Ministre de la Santé aura lancé une multitude de chantiers dans toutes les directions, avec la volonté d'imposer sa vision des choses, sans volonté de réelle concertation (au-delà des simulacres de façade) avec comme résultat un échec total dans ces chantiers qui restent au mieux inachevés, au pire, sans début de concrétisation. Citons, notamment, la réforme du paysage hospitalier, la réforme du financement hospitalier, la réforme de la loi sur les professions de santé (ex. A.R. n°78), le remboursement des soins psychologiques,...

Ces deux aspects combinés (économies et volonté de réformes aveugles) auront créé dans le secteur un sentiment d'incompréhension totale et de non-adhésion à un projet politique et démocratique opaque et non explicite.

Si aujourd'hui la loi sur les réseaux hospitaliers a été votée par le Parlement, il manque des dizaines d'arrêtés d'exécution pour rendre ceux-ci effectifs. A tel point qu'on se demande de quoi vont bien pouvoir discuter les conseils d'administration des coupes de réseaux qui devront obligatoirement exister et se donc réunir au 1er janvier 20120 !

Ces réseaux hospitaliers auront du entretemps être agréés par les Communautés et Régions, alors même que celles-ci ne disposent pas aujourd'hui des bases juridiques pour ce faire. Tout reste à construire en matière de réseaux et l'on mesure encore peu les implications et changements fondamentaux que cette réforme va induire sur notre paysage de soins.



YVES SMEETS, DIRECTEUR GÉNÉRAL,

santhea 

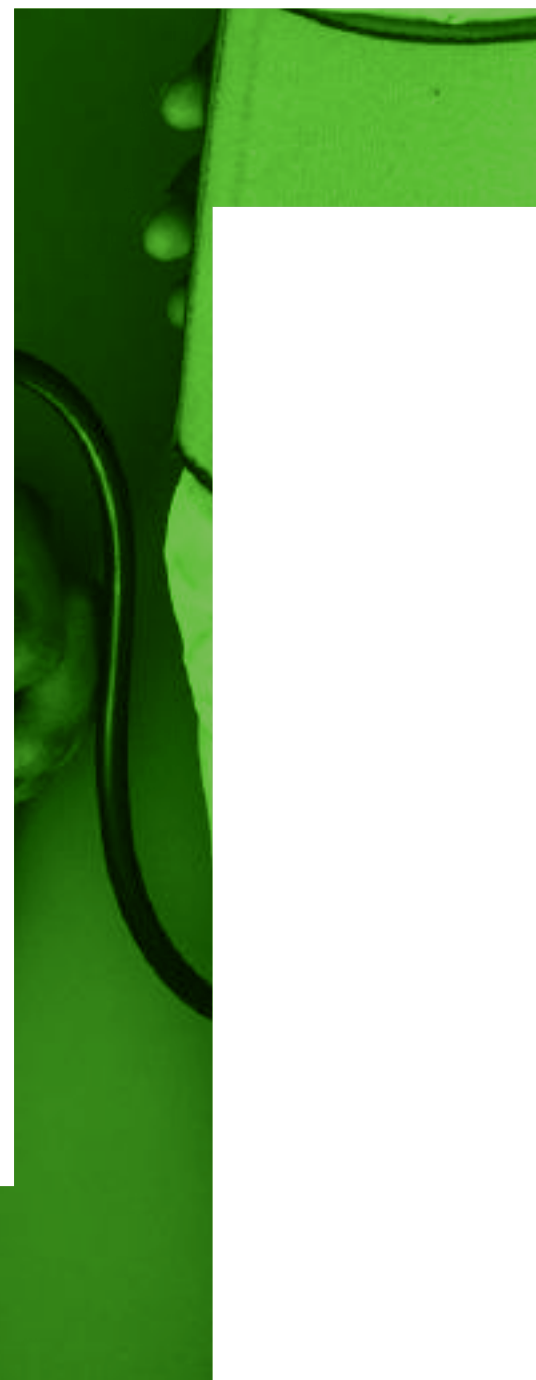


Attardons-nous un instant sur ces entités fédérées qui ont bien du mal à digérer les effets de la sixième réforme de l'État et à gérer les nouvelles compétences ainsi acquises. Comme le faisait remarquer le Professeur De Wever, on ne peut que marquer « une incompréhension des raisons qui ont poussé les pouvoirs politiques à choisir quatre solutions différentes bien souvent opposées aux options politiques supposées des entités régionales ou communautaires. En effet, comment comprendre que la Wallonie ait choisi la solution la moins étatique et la moins proche de la pensée socialiste et travailliste alors que la communauté germanophone a concentré le pouvoir sur la puissance publique loin des solutions prônées par Bismarck dans les différentes régions allemandes ? La Flandre a choisi une solution proche de la philosophie de Beveridge loin du pouvoir mu-

tuelliste pourtant si puissant dans cette région, alors que la Région bruxelloise n'a pu choisir et a partagé les responsabilités de Santé publique en émettant encore plus d'une manière incohérente les responsabilités entre le gouvernement régional et un organisme semblable à un petit Inami excluant les prestataires délibératifs (Iriscare). ».

Enfin, comment passer sous silence la politique aveugle (et sans fondement scientifique) de contingentement des professions de santé menée par le Gouvernement fédéral qui menace durement la qualité future des soins et leur accessibilité en Wallonie et à Bruxelles ?

De l'avenir de nos soins de santé et des défis à rencontrer pour les futures années, il a finalement peu été question ces quatre dernières années.





Les défis sont connus (mais souvent minimisés) et nécessiteront un reformatage complet de nos politiques actuelles mais aussi un investissement important pour faire de la santé de nos concitoyens un enjeu aussi fondamental que le climat.

■ Sortir des murs de l'hôpital, casser les lignes de soins et les faire coopérer, orienter les soins de santé vers un véritable service au patient, centré sur ces besoins.

■ Intégrer la culture et les modes de fonctionnement des générations Y et Z dans nos structures de soins, aussi bien en tant que patient, qu'en tant que travailleur.

■ Faire face aux défis de l'intelligence artificielle, des objets connectés, de la digitalisation des données médicales

■ ...

Enfin, nous devons nécessairement avoir une réflexion sur l'ac-

cessibilité financière de nos soins de santé pour nos concitoyens : en effet, même si notre système de santé est considéré comme l'un des meilleurs au monde, d'importants coûts (et pas seulement les suppléments) restent à charge du patient. Cette Réflexion devra notamment porter sur les coûts des biens et services, sur le taux de TVA appliqués sur toute une série de produits de soins, sur les prix maximums pratiqués,...

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

AVRIL-MAI-JUIN 2019

LE JEUDI 25 AVRIL 2019 À 19.00 H, LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE FRAMERIES, EN COLLABORATION AVEC CELLES DE MONS, COLFONTAINE ET QUAREGNON, ORGANISE À L'UNIVERSITÉ DE MONS, UNE **CONFÉRENCE-DÉBAT** DE JEAN-PASCAL LABILLE ET EDOUARD DELRUELLE SUR LE THÈME : « **MANIFESTE POUR UN NOUVEAU PACTE SOCIAL ET ÉCOLOGIQUE** ».

Jean-Pascal Labille et Edouard Delruelle se sont posés la question : « Quel état social au XXI^e siècle ? », appelant à travailler collectivement à un nouveau pacte social et écologique.

Alors que, face aux dérèglements économiques, sociaux, politiques, environnementaux qui ne cessent de détruire nos conditions d'existence, certains font le choix du « chacun pour soi », ils font celui de la solidarité et de l'intelligence collective.

Et leur constat est simple : l'Etat social n'est pas le problème mais la solution aux défis qui sont devant nous, à condition qu'il soit redéployé pour rencontrer les nouveaux défis civilisationnels, à savoir la robotisation et l'informa-

tisation de l'économie ; le « mur » climatique et environnemental ; l'évolution des modes de vie (égalité homme/femme et vieillissement de la population) ; et les migrations et l'internationalisation des échanges.

Et partant de ce constat, ils proposent de refonder un nouveau pacte social et écologique qui devrait être structuré par sept principes fondamentaux.

C'est-ce que Jean-Pascal Labille et Edouard Delruelle viendront nous exposer.



PACTESOCIALECOLOGIQUE.ORG



I JEAN-PASCAL LABILLE

Né le 23 février 1961 à Charleville-Mézières (France), Jean-Pascal Labille est un mutualiste et homme politique belge, membre du Parti socialiste. Ancien ministre fédéral, il est actuellement secrétaire général de l'Union nationale des Mutualités socialistes - Solidaris (UNMS).

CONFÉRENCE-DÉBAT

Après avoir renoncé à la nationalité française à l'âge de 18 an, il choisit de s'inscrire à l'école des ingénieurs commerciaux HEC, à Liège, et nanti d'un diplôme d'ingénieur commercial, entreprend une carrière de réviseur d'entreprises, qu'il exerce notamment dans le secteur des mutualités.

En 2001, il devient secrétaire général des Mutualités socialistes et syndicales de la Province de Liège. Après des études de latin-grec à l'Athénée Royal Charles Rogier (Liège 1), il obtient une Licence (Master) en philosophie en 1986. Son mémoire de fin d'études sur Lévi-Strauss et la philosophie est publié en 1989 chez de boeck-Université. Ge, rebaptisées depuis « Solidaritas Mutualité ».

En janvier 2013, il est nommé Ministre fédéral des Entreprises publiques, de la Coopération au Déve-

loppement et de la Politique des Grandes Villes, mais confirme en février 2014 sa volonté de ne pas être candidat aux élections, renonçant ainsi à poursuivre une fonction ministérielle.

S'il met un terme à son expérience ministérielle, il n'entend pas pour autant quitter le champ politique et retrouve le poste de secrétaire général de l'Union des Mutualités socialistes dont il avait pris congé quelques mois plus tôt.

Il est également chargé de cours à HEC Liège, dont il fait partie du Conseil de Gouvernance.

I EDOUARD DELRUELLE

Après des études de latin-grec à l'Athénée Royal Charles Rogier (Liège 1), il obtient une Licence (Master) en philosophie en 1986. Son mémoire de fin d'études sur Lévi-Strauss et la philosophie est publié en 1989 chez de boeck-Université.

Aspirant du FNRS (1987-1991),

il entame une thèse de doctorat sur la question juive chez Arendt et Habermas, dans une perspective fortement inspirée par la notion de différend de Jean-François Lyotard. Il obtient le titre de Docteur de Philosophie et lettres en 1991. La thèse est publiée en 1993 chez Ousia, sous le titre Le consensus impossible. Le différend entre éthique et politiques chez Arendt et Habermas. Après avoir été « chargé de recherches » puis « chercheur Qualifié » du FNRS, il devient Professeur à l'ULg en 1996 : « chargé de cours » (« maître de conférences » en France) de 1996 à 2002, puis « professeur ordinaire » depuis 2002. Il préside le Département de Philosophie de 2001 à 2007. De 2005 à 2007, il est également membre du Conseil d'administration de l'Université de Liège.

En 1999, il publie chez Labor : « L'Huma-



nisme, inutile et incertain ? ». Une critique des droits de l'homme. Puis, en 2004, *Métamorphoses* du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault (de boeck-Université) et L'impatience de la liberté. Autonomie et démocratie (Labor).

Son enseignement porte sur la philosophie politique et morale, la philosophie du droit et l'éthique. Il codirige avec Florence Cæymæxl'unité de recherches « Matérialités de la politique », qui compte aujourd'hui une douzaine de chercheurs. L'UR édite une revue scientifique en ligne, *Dissensus*.

I ENGAGEMENTS CITOYENS

Parallèlement à sa charge académique, Edouard Delruelle s'est engagé dans divers combats citoyens.

Dans les années 90, il milite en faveur de la légalisation de l'eutha-

nasie. Membre du Comité consultatif de bioéthique, il est désigné co-rapporteur de la Commission « euthanasie » chargée de faire des propositions au Parlement belge sur l'opportunité d'une législation en la matière (voir « Avis sur l'euthanasie »). Ce rapport a été à la base de la loi belge dite « Mahout-Monfils » qui a dépénalisé l'euthanasie.

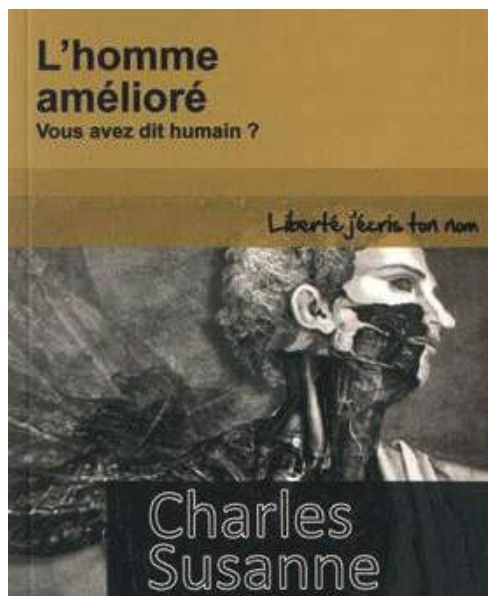
En 2004, il devient membre du Conseil Supérieur de la Justice. En 2004, la Ministre fédérale de l'égalité des chances, Marie Arena, institue la Commission du dialogue interculturel (2004-2005) chargée de faire des propositions aux pouvoirs publics en matière de multiculturalité et d'intégration des populations non-européennes. Il en est désigné co-rapporteur (avec Rik Torfs, aujourd'hui Recteur de la KU-Leuven) (v° Rapport final du dialogue interculturel).

C'est suite à cet investissement dans la question interculturelle que le Gouvernement fédéral le nomme, en 2007, Directeur-ad-

joint du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme (tout en conservant une charge académique partielle à l'ULg). Cette fonction dirigeante au Centre l'amène à devenir administrateur suppléant à l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (Fundamental Rights Agency) (2007-2009) et membre du Conseil de déontologie journalistique (CDJ) (2010-2013), ainsi que membre du Comité de pilotage des Assises de l'interculturalité, où il s'oppose aux orientations du courant multiculturaliste (voir « Note minoritaire Assises »).

On trouvera une réflexion rétrospective de son expérience au Centre pour l'égalité des chances dans le volume « 20 an Centre » et dans l'interview accordée à *La Libre Belgique* le 13 juin 2013. Souvent sollicité par les médias, Edouard Delruelle a tenu une chronique régulière sur la chaîne de radio publique *La Première* entre 2008 et 2012.

LE LUNDI 6 MAI 2019 À 19.30 H, CONFÉRENCE-DÉBAT DE CHARLES SUSANNE INTITULÉE « L'HOMME AMÉLIORÉ ».



L'homme amélioré : vous avez dit humain ?

L'augmentation de l'espérance de vie, accompagnée d'un corps

plus sain et en meilleure forme jusqu'à des âges avancés, a marqué les progrès médicaux de ces dernières décennies. Dans ce contexte, au-delà de la thérapie, le domaine de la santé a donné naissance à l'augmentation humaine, déjà présente à de nombreux égards dans nos sociétés en quête de liberté, de bien-être et de performance. Moins théorique que le transhumanisme et certainement moins utopique que le posthumanisme, le concept d'homme augmenté correspond aujourd'hui à une amélioration artificielle des capacités humaines à des fins utilitaires de santé ou, plus étonnamment, de travail. Cet essai propose au lecteur d'amorcer une réflexion sur cet homme amélioré, d'accumuler des idées

pour lui permettre de prendre conscience de la problématique et de ses enjeux éthiques, et d'en faire sa propre philosophie.



CHARLES SUSANNE

Docteur en biologie, Charles Susanne enseigne l'anthropologie et la génétique humaine à l'ULB et à la VUB où il fut doyen de

CONFÉRENCE-DÉBAT



la faculté des Sciences entre 1988 et 1992.

Docteur honoris causa des universités de Szeged, Toulouse III Paul Sabatier, Bucarest et Eötvös Loránd à Budapest, il est également past-président de l'European Anthropological Association.

Il a récemment dirigé la publication Transhumanisme. À la limite des valeurs humanistes (Memogrames, 2015) et a publié en 2016 « L'homme amélioré ».

Selon lui, poser le raisonnement bioéthique dans un esprit réellement humaniste, est une démarche qui permet de poser les questions essentielles de la vie, de la mort et des avancées scientifiques récentes en dehors des conceptions dogmatiques de l'être humain.

L'histoire humaine est faite de nouveautés technologiques qui, toutes et toujours, ont été accompagnées d'espoirs de vie meilleure, mais aussi de craintes d'utilisation négative.

C'est donc le devoir de tout citoyen probe et libre de s'informer, de mesurer correctement les enjeux et, si bienfaits il y a, d'œuvrer pour les faire partager à toute l'humanité, de la manière la plus solide possible.

En présence de problèmes bioéthiques, la seule solution, dans nos démocraties philosophiquement et culturellement pluralistes, est de fonder une éthique laïque respectueuse de l'autonomie des personnes. Cette éthique humaniste doit se baser sur une diffusion la plus large possible des connaissances. Refuser le savoir n'est pas éthique.

Refuser tout débat sur base du fait que la vie humaine serait sous le seul contrôle d'une volonté divine est évidemment dogmatique.

Refuser des avancées scientifiques sur base d'une soumission à des principes « naturels » est faire preuve aussi de dogmatisme.

Mais refuser toute interrogation philosophique est implicitement

une position également dogmatique et même dangereuse, car laissant à ceux qui prétendent détenir la Vérité de décider à votre place.

Les bases d'une bioéthique générale, qui peuvent être admises par tout être humain, ou plutôt que personne de bonne foi ne saurait récuser quelle que soit sa philosophie ou sa religion, sont celles de raisonnements basés sur la connaissance, celles de l'égalité et de la liberté des êtres humains, celles de leur fraternité, donc de leur solidarité.

Telles sont les questions dont Charles viendra nous entretenir lors d'une soirée passionnante le 6 mai prochain.

OÙ ? MAISON DE LA LAÏCITÉ DE
FRAMERIES, 152, RUE DE L'INDUSTRIE,
7080 FRAMERIES (LA BOUVERIE).



LE MERCREDI 15 MAI 2019, LA MAISON DE LA LAÏCITÉ EN COLLABORATION AVEC LA RÉGIONALE DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE, PICARDIE LAÏQUE, ORGANISE, POUR LA SECONDE FOIS, UNE GRATIFERIA DE 14.00 À 17.00 H.



Poursuivant leur objectif de solidarité active, les membres de la Maison de la Laïcité et de Picardie Laïque unissent leurs efforts pour organiser une « foire gratuite » ou

« marché gratuit ».

Le concept de marché gratuit, originaire d'Amérique Latine, et plus précisément de la capitale argentine Buenos Aires a rencontré

un succès grandissant, d'abord localement, puis à l'étranger, depuis sa création par Ariel Rodriguez Bosio en 2010.



Déjà fort populaire dans certains milieux alternatifs, la gratuité n'est certes pas une idée nouvelle, mais le succès d'initiatives comme les gratifierias témoigne d'un intérêt croissant de la part de la population et va à l'encontre de

GRAFITERIA

GRATIFERIA

l'idée dominante selon laquelle tout service doit être payant.

D'un fonctionnement simple, une gratifieria diffère du troc, car les gens qui viennent déposer des objets dont ils n'ont plus l'utilité et qu'ils acceptent de donner, n'attendent rien en retour et ceux qui le souhaitent peuvent ensuite se servir gratuitement, qu'ils aient ou non quelque chose à offrir.

Par ailleurs, c'est un lieu où se

tissent des liens nouveaux, passants ou participants échangeant dans la joie et la convivialité.

Sans aller jusqu'à dire que ces systèmes alternatifs de circulation des biens remplaceront l'économie de marché, on peut affirmer qu'ils accompagneront peut-être un changement progressif de notre rapport à la consommation et constituent une réponse à la logique du capitalisme.



OÙ ? MAISON DE LA LAÏCITÉ DE
FRAMERIES, 152, RUE DE L'INDUSTRIE,
7080 FRAMERIES (LA BOUVERIE).





Les 7 saints guérisseurs dans l'oratoire.

La collection comprend 7 personnages : St Hervé, invoqué pour les maux d'yeux ; St Hubert, invoqué pour la rage, les plaies et blessures ; St Livertin, invoqué pour les maux de tête ; St Lubin, invoqué pour les rhumatismes ; St Mamert, invoqué pour les maux de ventre ; St Meen, invoqué pour les maladies des nerfs et de la peau ; Ste Eugénie, invoquée pour les heureuses naissances.

Ils sont présentés dans un oratoire et les statues originales peuvent être vues au sein de la chapelle du Haut de Trédaniel dans les côtes d'Armor en Bretagne.

LE MARDI 4 JUIN 2019 À 19.30 H, CONFÉRENCE-DÉBAT DE MICHEL HOST INTITULÉE « SAINTS GUÉRISSEURS OU GUÉRISSEURS SANCTIFIÉS ? »

Notre ami Michel nous exposera que, bien avant l'apparition du christianisme et sa structuration, l'art de soigner et de guérir a toujours revêtu un aspect surnaturel rassurant ou ... inquiétant car le guérisseur n'est pas loin du sorcier, surtout quand cet art est exercé par des femmes !

Dès l'antiquité païenne, superstitions et religions caractérisent la médecine... A côté des dieux « structurés » comme Esculape, existent des lieux de pèlerinage pour raisons de santé, sans oublier les croyances locales et les amulettes, les « gris-gris » protecteurs...

Le christianisme étant monothéiste, le dieu unique sera entouré d'une multitude de personnages semi-divins : les saints

souvent dotés de pouvoirs miraculeux et souvent honorés par des pèlerinages destinés à protéger les hommes ... et les animaux...

C'est ce que nous essayerons de démontrer car en histoire, il n'y a pas de miracles !



MICHEL HOST

Après des études secondaires à l'Athénée Provincial du Centre, section Gréco-latine à La Louvière et Morlanwelz, il obtient le diplôme de Licencié-Agrégé en Histoire de l'Antiquité à l'Université de Liège.

CONFÉRENCE-DÉBAT

Durant 20 ans, il enseigne les cours de Sciences Humaines et de Morale Laïque à l'Institut Provincial des Arts et Métiers de La Louvière puis, dès 1991, il accède à la fonction de Professeur d'Histoire à l'Ecole Normale Provinciale de Morlanwelz, fonction complétée, depuis 1993, par celle de Professeur d'Histoire à l'Institut Provincial d'Enseignement Supérieur Pédagogique de Mons (actuellement la Haute Ecole Condorcet).

Il est l'auteur de plusieurs articles (La carte postale, Le canal du Centre, Les chemins de fer, Les funérailles laïques, etc.), de dossiers pédagogiques (Marguerite Bervoerts, le « Progrès » de Jolimont), d'expositions (Les grèves de 60, Le droit de vote, Le « fusil brisé », Les 75 ans du Centre culturel du Hainaut, Les fêtes du travail), de commentaires historiques de la vie d'Edmond Dubrunfaut, des commentaires historiques d'un catalogue d'affiches politiques exposées au Musée des Beaux-Arts

de Mons.

Dans son enseignement, ses publications et ses conférences (Le Tibet, La Corée, Le terrorisme, Robespierre), il insiste constamment sur les risques de résurgence de l'extrême-droite et donc sur le révisionnisme et le négationnisme.

Bien d'autres réalisations pourraient être citées, notamment la revitalisation de la « Cantine des Italiens » : exposition sur l'histoire du canal du Centre, et sur l'immigration à La Louvière.

C'est donc un historien, un humaniste, partageant nos valeurs que nous aurons le plaisir de recevoir le 4 juin prochain.

OÙ ? MAISON DE LA LAÏCITÉ DE
FRAMERIES, 152, RUE DE L'INDUSTRIE,
7080 FRAMERIES (LA BOUVÉRIE).



MADAME, MONSIEUR, CHERS AMIS,
AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MLF, J'AI LE PLAISIR DE VOUS CONVIER À PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE NOTRE MAISON DE LA LAÏCITÉ QUI AURA LIEU DANS NOS LOCAUX AU 152, RUE DE LA LIBÉRATION, À LA BOUVERIE. CETTE ASSEMBLÉE SE TIENDRA LE MERCREDI 12 JUIN 2019, À 19.30 H.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

- 1 Accueil du Président
- 2 Vérification des pouvoirs
- 3 Approbation du Procès-verbal de l'A.G extraordinaire du 25.04.2018
- 4 Rapport d'activités 2018
- 5 Rapport financier 2018
- 6 Débat et vote sur le rapport d'activités et le rapport financier 2018
- 7 Décharge aux administrateurs pour leur gestion
- 8 Politique générale et plan

d'actions 2019

- 9 Débat et vote sur la politique générale et le plan d'actions 2019
- 10 Présentation du budget 2019
- 11 Débat et vote à propos du budget 2019
- 12 Divers – Modifications dans la composition du C.A. et du C.E.

Nous vous rappelons que les réunions de l'Assemblée Générale sont ouvertes à tous les membres effectifs en règle de cotisation. Seuls les membres effectifs ont droit de vote. Les membres adhérents en règle de cotisation

peuvent assister à cette Assemblée mais sans droit de vote.

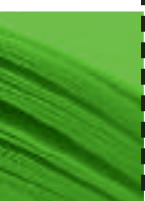
Nous espérons vous voir nombreux participer à cette Assemblée et témoigner ainsi par votre présence votre indéfectible attachement et votre dévouement à l'idéal laïque qui est le nôtre.

Au plaisir de vous y accueillir, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers amis, l'expression de nos sentiments très dévoués et les plus cordiaux.

Pour le Conseil
d'administration,

DIDIER DONFUT, PRÉSIDENT

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



PROCURATION

En vertu des pouvoirs conférés par les statuts de l'asbl Maison de la Laïcité de Frameries, en abrégé, « MLF », je soussigné :

Nom Prénom

Adresse

Membre effectif de la « MLF », en règle de cotisation, déclare par la présente constituer pour mandataire :

Nom Prénom

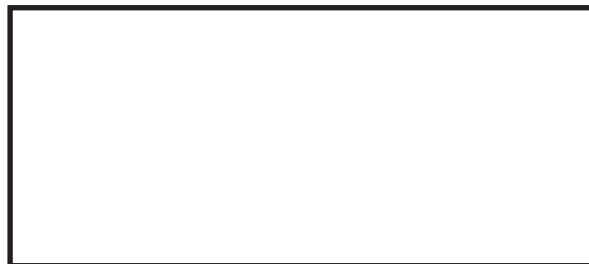
Adresse

à l'effet de me représenter à l'Assemblée générale extraordinaire de la « MLF », qui se tiendra le mercredi 12 juin 2019, à 19.30 h, prendre part à toutes les délibérations, prendre la parole et voter en mon nom pour tous points inscrits à l'ordre du jour de cette Assemblée.

Fait à

le

(Signature précédée de la mention
manuscrite « *Bon pour pouvoir* »)



RAPPEL DES DISPOSITIONS LÉGALES ET STATUTAIRES.

A nos membres et futurs membres.

En vue de la prochaine Assemblée Générale de la Maison de la Laïcité de Fraternités qui devra procéder, notamment, à la mise à jour du Registre des membres effectifs de l'association, et au renouvellement des mandats au sein du Conseil d'administration, nous attirons spécialement votre attention sur les dispositions des statuts de notre association qui prévoient ce qui suit.

■ toute personne (physique ou morale), qui souhaite devenir membre effectif de la MLF, doit en faire la demande par écrit, adressée au Conseil d'administration, et faire parrainer sa candidature par deux membres effectifs de l'association (article 6, alinéas 1 et 2).

La candidature sera ensuite soumise pour approbation à l'Assemblée générale (article 6, alinéa 4).

■ afin de pouvoir voter à l'Assemblée générale (article 13, alinéa 4), les membres effectifs doivent être en ordre de cotisation pour l'année 2018 (article 13, alinéas 2 et 3).

À défaut, ils doivent la payer préalablement (à l'entrée de la salle de réunion).

■ les membres effectifs, qui seraient empêchés de pouvoir y assister, sont priés de bien vouloir faire parvenir leur procuration datée et signée, suivant la formule appropriée, par lettre ou par courrier électronique, ou la remettre à un membre effectif de l'association (article 18, alinéa 3); un membre effectif ne peut recevoir que 3 procurations maximum.

■ tout membre effectif, qui souhaite exercer un mandat au sein du Conseil d'administration,

doit en faire la demande par écrit, par lettre ou par courrier électronique, à adresser au Président, au minimum quinze jours avant la date de l'Assemblée générale (art.21, alinéa 2).

■ les membres du Conseil d'administration, arrivés au terme de leur mandat de trois ans (article 22), sont invités, - s'ils le souhaitent-, à faire acte de candidature pour le renouvellement de leur mandat.

À défaut de satisfaire aux dispositions qui précèdent, nous tenons dès à présent à nous excuser tout particulièrement auprès de nos membres des décisions qui devraient être prises à leur égard.

LE PRÉSIDENT.

LE JEUDI 20 JUIN 2019 À 19 H, CONFÉRENCE-DÉBAT À LA MAISON DE LA LAÏCITÉ D'YVES SMEETS SUR LE THÈME
« LES DÉFIS POUR NOS SOINS DE SANTÉ DANS LES PROCHAINES ANNÉES »

I LE THÈME

Ce Gouvernement aura fait réaliser plus de 2,1 milliards d'économies dans les soins de santé au cours de la législature dont 130 millions d'économies directes sur le dos des patients. Seul gagnante dans cette politique : l'industrie pharmaceutique dont on ne compte plus les cadeaux reçus, alors même qu'aujourd'hui, plus de 400 médicaments sont indisponibles dans les pharmacies (4,5 % du total). La politique dans le secteur du médicament aura coûté au total à la Secu 582 millions € de plus qu'annoncé dans le Pacte avec l'industrie Pharma ! Pour terminer la législature en beauté, la Ministre a augmenté

le budget des médicaments de 8 % : soit un « cadeau d'adieu » de quelque 335 millions € chaque année, alors que le financement n'en est prévu que pour 2019 !

Dans le même temps, la Ministre de la Santé aura lancé une multitude de chantiers dans toutes les directions, avec la volonté d'imposer sa vision des choses, sans volonté de réelle concertation (au-delà des simulacres de façade) avec comme résultat un échec total dans ces chantiers qui restent au mieux inachevés, au pire, sans début de concrétisation. Citons, notamment, la réforme du paysage hospitalier, la réforme du financement hospitalier, la réforme de la loi sur les professions de santé (ex. A.R. n°78), le remboursement des soins psychologiques,....

Ces deux aspects combinés (économies et volonté de réformes aveugles) auront créé dans le secteur un sentiment d'incompréhension totale et de non-adhésion à un projet politique et démocratique opaque et non explicite.

Si aujourd'hui la loi sur les réseaux hospitaliers a été votée par le Parlement, il manque des dizaines d'arrêtés d'exécution pour rendre ceux-ci effectifs. A tel point qu'on se demande de quoi vont bien pouvoir discuter les conseils d'administration des coupoles de réseaux qui devront obligatoirement exister et se donc réunir au 1er janvier 2020 !

Ces réseaux hospitaliers auront du entretemps être agréés par les Communautés et Régions, alors même que celles-ci ne disposent pas aujourd'hui des bases juri-

CONFÉRENCE-DÉBAT

diques pour ce faire. Tout reste à construire en matière de réseaux et l'on mesure encore peu les implications et changements fondamentaux que cette réforme va induire sur notre paysage de soins.

Attardons-nous un instant sur ces entités fédérées qui ont bien du mal à digérer les effets de la sixième réforme de l'État et à gérer les nouvelles compétences ainsi acquises. Comme le faisait remarquer le Professeur De Wever, on ne peut que marquer « une incompréhension des raisons qui ont poussé les pouvoirs politiques à choisir quatre solutions différentes bien souvent opposées aux options politiques supposées des entités régionales ou communautaires.

En effet, comment comprendre que la Wallonie ait choisi la solution la moins étatique et la moins proche de la pensée socialiste et travailliste alors que la communauté germanophone a concentré le pouvoir sur la puissance publique loin des solutions prônées par Bismarck dans les différentes

régions allemandes ? La Flandre a choisi une solution proche de la philosophie de Beveridge loin du pouvoir mutuelliste pourtant si puissant dans cette région, alors que la Région bruxelloise n'a pu choisir et a partagé les responsabilités de Santé publique en émiettant encore plus d'une manière incohérente les responsabilités entre le gouvernement régional et un organisme semblable à un petit Inami excluant les prestataires délibératifs (Iriscare). »

enfin, comment passer sous silence la politique aveugle (et sans fondement scientifique) de contingentement des professions de santé menée par le Gouvernement fédéral qui menace durement la qualité future des soins et leur accessibilité en Wallonie et à Bruxelles ?

De l'avenir de nos soins de santé et des défis à rencontrer pour les futures années, il a finalement peu été question ces quatre dernières années.

Les défis sont connus (mais souvent minimisés) et nécessi-



terons un reformatage complet de nos politiques actuelles mais aussi un investissement important pour faire de la santé de nos concitoyens un enjeu aussi fondamental que le climat :

■ Sortir des murs de l'hôpital, casser les lignes de soins et les faire coopérer, orienter les soins de santé vers un véritable service au patient, centré sur ces besoins.

■ Intégrer la culture et les modes de fonctionnement des générations Y et Z dans nos structures de soins, aussi bien en tant que patient, qu'en tant que travailleur.

■ Faire face aux défis de l'intelligence artificielle, des objets connectés, de la digitalisation des données médicales

■ ...

Enfin, nous devons nécessairement avoir une réflexion sur l'accessibilité financière de nos soins de santé pour nos concitoyens : en effet, même si notre système de santé est considéré comme l'un

des meilleur au monde, d'importants coûts (et pas seulement les suppléments) restent à charge du patient. Cette Réflexion devra notamment porter sur les coûts des biens et services, sur le taux de TVA appliqués sur toute une série de produits de soins, sur les prix maximums pratiqués,...

I LE CONFÉRENCIER

Maître de Conférences et assistant chargé d'exercices à la Faculté de Philosophie et Sciences sociales, au Département de Science politique de l'université Libre de Bruxelles, Yves Smeets¹ est titulaire de nombreux mandats, notamment :

■ président du conseil d'administration du Centre Hospitalier Universitaire, CHU, de Tivoli ;

■ vice-président du Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons-Borinage (Ambroise Paré) et administrateur du

Centre hospitalier psychiatrique Le Chêne aux Haies ;

■ directeur général de Santhea ASBL, fédération patronale d'institutions de soins wallonnes et bruxelloises, du secteur public ainsi que du secteur privé non confessionnel et non commercial ;

■ membre effectif à l'Inami du Comité de l'Assurance des Soins de Santé, du Conseil Général des Soins de Santé et du Conseil Technique de l'Hospitalisation ;

■ au SPF Santé Publique, président du Conseil fédéral des Etablissements hospitaliers - section programmation & agrément et administrateur de la Structure de concertation entre gestionnaires d'hôpitaux, médecins et organismes assureurs ;

■ ...

Une personnalité incontournable dans le domaine des soins de santé qui viendra exposer sa vision de la situation de ce secteur ainsi que de son avenir.



Maison de la Laïcité
de Fraternité

